

SOULTZ

infos



Mot du Maire.....	p3
Social.....	p4-5
Service techniques.....	p6-7
Budget.....	p8-9
Environnement.....	p10
Urbanisme.....	p11
Animations.....	p12-13
Sécurité.....	p14
Démocratie participative.....	p15
Périscolaire.....	p16
Jeunesse.....	p17
T.A.P.....	p18-19
Ecoles.....	p20
Tourisme.....	p21
Médiathèque.....	p22
Musées.....	p23
Associations.....	p24-25
Rétrospective.....	p26-27
Commémoration.....	p28
Solidarité.....	p29
A venir.....	p30
A l'honneur.....	p31-32
Etat-Civil.....	p33
Tribune.....	p34
Calendrier des Manifestations.....	p35

Directeur de la communication :
Denis MEYER
avec la collaboration du comité de rédaction

Impression : Imp. MACK - Meyenheim

Dépot légal : novembre 2014

ISSN : 0994 - 9267



Chères Soultziennes, chers Soultziens,

Début décembre, cela fera près de huit mois que notre équipe a pris le relais de l'ancienne majorité. Reconnaissons encore quelques hésitations, certes minimes, mais toute l'équipe de «Décidons Notre Ville» est à pied d'œuvre. Maire, adjoints et conseillers délégués ne comptent pas leurs heures. Ainsi, vous avez pu **apprécier la braderie et la fête de la musique au mois de juin, le défilé du 14 juillet.**

Par sa présence à l'extérieur, le marché a retrouvé une unité, et son lustre d'antan à la grande satisfaction des commerçants et des Soultziens, malgré certaines réticences au début. De nombreuses personnes des alentours nous envient ce marché et le souhaiteraient dans leur ville.

Les enfants ont découvert de nouvelles activités grâce à la **mise en place des rythmes scolaires** (temps d'activités périscolaires: TAP). Comme aucune activité n'était programmée avant notre installation, tout devait être réalisé en moins de trois mois.

Par ailleurs le **Conseil des Sages** s'est réuni pour la première fois le 17 septembre et les **enfants** de l'école Krafft auront élu leur **Conseil municipal** au courant du mois de novembre. Au printemps prochain, ce sera au tour des **jeunes** d'élire leur conseil. Nous efforçons de répondre aux diverses sollicitations des usagers au niveau de la sécurité routière, voirie... De même tout est mis en œuvre pour que la ville soit plus propre et plus lumineuse pour les fêtes de fin d'année.

En effet, Noël approche à grands pas. Un Noël parfois plus difficile pour ceux victimes de la précarité. Mais cette fête a ceci de particulier en Alsace, c'est que nous Alsaciens, n'attendons pas le Père Noël, mais le «Christkindla», l'enfant Jésus. L'expression alsacienne est révélatrice du vrai sens de Noël. Cette différence caractérise également l'identité alsacienne tant galvaudée ces derniers temps. Comme d'autres particularités, celle-ci s'estompe au profit de la notion de Père Noël. Ainsi, l'Alsace, c'est aussi une langue. Et je m'interroge sur la capacité de ceux qui montent au créneau pour défendre un Conseil unique, à dialoguer en Alsacien ou à transmettre cet héritage à nos enfants. Ce n'est pas une cartographie qui accentuera ou réduira les caractéristiques alsaciennes.

Conseil unique ou pas, fusion ou pas avec l'une ou l'autre région, **l'Alsace existera toujours et ne sera que ce que les Alsaciens en feront.**

En attendant, que le sapin vert illumine votre demeure et que le «Christkindla» vous apporte ce que le Père Noël ne peut vous livrer. Que l'année 2015, soit une année de paix, de fraternité et que la solidarité améliore la condition des plus fragiles.

*Joyeux Noël
et mes meilleurs vœux
pour 2015*

Denis Meyer
Maire



Forum de l'Emploi

Le 1^{er} Forum de l'emploi et de la formation des 20 et 21 septembre 2014

C'est dans un contexte de crise économique importante, que la Municipalité a pris l'initiative d'organiser ce forum.

En effet, notre bassin est en tête de peloton en matière de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RSA.

Pôle Emploi Guebwiller qui englobe 39 communes environnantes, recense **4515 demandeurs toutes catégories** pour le mois de juin 2014, une tendance à la hausse.

1437 offres sont enregistrées, soit une variante annuelle en baisse d'environ **15 %**.

Notre bassin d'emploi a longtemps été préservé de la crise, en partie grâce à l'axe rhénan, productif d'emplois qui nous permettait de bonnes perspectives, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il ne suffit plus de nos jours d'être dialectophone ou germanophone, pour accéder à des emplois en Allemagne ou en Suisse. Notre région est fortement sinistrée par la fermeture progressive des industries et des petits commerces. C'est donc le rôle des collectivités d'impulser l'économie locale, en essayant de relancer la dynamique par des investissements ou par des actions ponctuelles telles que ce forum.

Parce que l'emploi commence toujours par une rencontre ! Notre objectif premier a été de permettre ces rencontres entre les demandeurs d'emploi et les différents acteurs économiques, tels que des entreprises, des institutions, des centres de formation... et tant mieux si quelques offres pouvaient en découler. L'important étant d'aider les personnes en recherche d'emploi, d'orientation, voire de réorientation; de susciter des vocations, d'échanger sur les métiers d'avenir, sur le cursus parcouru ou à parcourir, par des formations ou tout simplement aussi par une motivation particulière.

Le week-end des 20 et 21 septembre

Ces deux journées ont eu le succès escompté. Notre but premier a été atteint: de belles rencontres, des



échanges intéressants ont pu se faire et quelques embauches ont été réalisées.

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires qui se sont investis en participant et plus particulièrement:

L'Hôtel Restaurant de l'Ange en la personne de Monsieur Franco Fancello, le Restaurant Belle-Vue en la personne de Monsieur Eric Paal accompagné de Monsieur Schaller, ainsi que la Winstub Sür und Siess en la personne de Monsieur Daniel Kumpflen. Leur présence sur les deux journées ainsi que leur implication, leurs démonstrations et dégustations, ont été des moments forts d'encouragement.

Les services à la personne étaient représentés par Ya Ka Services et par l'A.P.A.

Le lycée Storck avec la présence de Monsieur Eric Loesch, proviseur-adjoint, l'AFPA, la Mission Locale, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie ont renseigné sur les cursus possibles. Avec l'A.D.I.E. (Association pour le Développement de l'Initiative Economique), les exclus du monde du travail et du système bancaire, ont pu solliciter une aide à la création d'entreprise, grâce au micro-crédit. Les artisans ont eu leur place avec M. J.J. Hupfel, brasseur, Madame Mireille Kohler, créatrice de mode, Monsieur Bruno Simonetta, photographe amateur, Soultz Graphic, imprimeur.

Etaient également présents et fort appréciés, la Gendarmerie Nationale, CRIT Intérim, l'agence immobilière Guy Hoquet, Optique de la Source, la pharmacie Schaffhauser, SODAG, SOLED'S, Taxi Christophe, Monsieur Wagner, architecte, INTER PNEUS.





Tout au long de ces 2 jours, la partie petite restauration a été assurée efficacement par l'association Boxing Club, que nous remercions pour leur implication.

La Municipalité a eu le mérite d'avoir su organiser ce Forum afin d'accompagner un tant soit peu ceux et celles qui se retrouvent dérouterés.

*Sylviane ROTOLO, Adjointe au Maire
en charge des Affaires sociales
et Marisa D'AGOSTINO,
Conseillère municipale déléguée.*

Le milieu médical n'a pas été oublié avec l'Hôpital de Soultz, représenté par le directeur Monsieur Herrgott et par Madame Tampigny Stéphanie, ergothérapeute. Les professionnels ont pu montrer leur savoir-faire et les chômeurs ont pu trouver des conseils avisés sur le stand du MNCP (Mouvement National des Chômeurs et Précaires).

Rappel: le MNCP tient une permanence le 1er jeudi du mois de 14 h à 17 h à la Mairie de Soultz.

Samedi matin s'est tenue une table ronde dont le sujet, «**Quels emplois pour le bassin de vie de Soultz**» a été l'occasion pour tous les participants de faire un état de lieu du contexte de l'emploi et de la formation propre à chaque structure.

La teneur des propos fut très riche et les échanges particulièrement éclairants. Cela a été l'occasion de constater que notre région était, malgré tout, porteuse de formations adéquates et présente différentes solutions à la perte d'emploi.



Rappel

Je suis souvent gêné par les haies qui dépassent sur les trottoirs.

Chaque riverain a obligation de procéder à l'élagage des arbres, arbustes, haies, branches et racines qui dépassent sur les voies publiques (y compris les trottoirs et les emplacements de stationnement).

Dans le même cadre, les végétaux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Cet élagage doit être effectué autant que nécessaire.

Selon les circonstances, après une mise en demeure, les dispositions légales permettent :

- soit d'obliger le riverain à procéder à l'élagage,
- soit que les travaux soient effectués par la commune aux frais du propriétaire.

Dans certaines situations, les riverains récalcitrants sont susceptibles d'être assujettis à une amende de 1500€.



Je suis dérangé par le bruit

Les nuisances sonores sont désormais considérées comme un véritable fléau ayant des influences négatives importantes sur la santé. Chacun peut le constater au quotidien, un environnement trop bruyant est source de stress et de fatigue. C'est pourquoi il a été introduit une nouvelle réglementation au sein de la commune.

Si les entreprises sont soumises à des dispositions particulières, le bruit dit de voisinage est encadré par l'arrêté municipal n°45 du 27 mai 2014 qui

dispose : **«Les engins équipés de moteurs bruyants, tels qu'engins de chantier, tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses peuvent être utilisés : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00».**

Si vous organisez une soirée, il est courtois de prévenir votre voisinage mais n'oubliez pas que la tolérance au bruit est plus faible de nuit.





Depuis quelques mois, la nouvelle Municipalité a entamé des changements au sein de la ville, pour la rendre plus agréable au quotidien, avec l'aide de l'ensemble des agents des services techniques.

Dans le cadre d'une meilleure organisation de ses services, la nouvelle majorité encourage un meilleur entretien de la commune.

Après un lifting du centre ville par un nettoyage en profondeur des pavés (un autre est déjà en prévision), la ville s'est dotée d'un nouveau plan de nettoyage mécanique prenant en compte deux fois par an, l'usage d'une brosse métallique pour limiter les herbages. Une réflexion globale sur la lutte contre les herbes dans la ville est en cours. Une nouvelle répartition des pots de fleurs a été faite pour libérer plusieurs places de stationnement et encourager les commerces de proximités avec des arrêts de 10 minutes autorisés rue de Lattre de Tassigny. La peinture de la ferronnerie du centre ville a été reprise. Trente nouvelles poubelles publiques et vingt distributeurs de sachets ont été placés aux points stratégiques de Soultz. Toutefois, l'entretien d'une ville dépend d'abord du civisme de ses habitants au quotidien. L'entretien régulier des trottoirs au droit des propriétés (balayage et suppression des herbes), le ramassage des crottes de chiens par les propriétaires, l'usage des canistes et des poubelles sont des gestes simples accessibles à chacun de nous, et qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

La reprise de nos sites historiques a enfin été entamée.

Enfin, les remparts de la promenade de la citadelle ont été relevés à plusieurs endroits par le pôle voirie de la ville. Une opération de suppression du lierre est en cours,

ainsi que l'élagage des arbres. L'allée fera d'abord l'objet d'un nouveau bouclage du réseau d'eau, pour

enfin être réorganisée, avec un nouveau fleurissement plus innovant ainsi que la mise en place d'une aire de jeux pour les plus jeunes.

Le square rue de la source salée, où coule la source à l'origine du nom de la Ville, a entièrement été repris: réparation des bancs, du sol, de la fontaine, du muret avec mise en place d'une poubelle.

Les sites les plus importants sont interdits d'accès aux chiens afin que les enfants, jeunes et moins jeunes puissent en profiter pleinement. Il en est ainsi du parc du Bucheneck, du square rue de la source salée, et du parc route de Guebwiller, en face de l'hôpital de Soultz.

Une réflexion est en cours sur le passage des sentinelles, la rue des remparts et une partie de la rue des sœurs afin de leur donner un caractère plus authentique et plus accueillant. La Municipalité se concertera évidemment avec les habitants en temps voulu.

La ville investit dans tous les domaines

Pour mieux répondre aux animations au sein de la ville, la commune est en cours d'acquisition de garnitures (bancs et tables) et de plusieurs cabanons. La Municipalité a engagé la reprise des jardins familiaux route de Raedersheim, qui ont été complétement abandonnés depuis près de 15 années. Une réflexion globale est en cours, avec la création d'une aire de stationnement, de puits communs, de nouvelles séparations des lots afin que l'ensemble des personnes pouvant y avoir accès bénéficie d'un véritable havre de paix.

La ville a entamé la mise aux normes de la maison des associations qui a reçu un avis défavorable par la commission de sécurité, faute d'investissement durant plus de 10 ans. Elle engage aussi la mise aux normes de la MJC pour les mêmes raisons!

Elle réfléchit pour reprendre les vestiaires du FC Club de Soultz, qui se trouvent aujourd'hui dans un état déplorable, en l'absence de travaux nécessaires depuis des années.

Une réflexion est initiée pour améliorer la circulation et l'accès à l'école maternelle des Bruyères et la mise en place probablement d'une zone 30.

Enfin, Soultz travaille au fleurissement du centre ville: elle souhaite planter des arbres sur le parking des Chaudronniers et mettre en place des arcs végétaux (composés de glycine, de clématites et autres plantes grimpantes) sur la rue Jean Jaurès et la rue De Lattre de Tassigny.

*Marcello ROTOLO, Adjoint au Maire
chargé des services techniques*

La Vosgienne

Au cours de ces dernières semaines, le sujet de la nouvelle salle spécialisée de gymnastique «La Vosgienne» a alimenté la chronique locale. La campagne électorale s'est achevée il y a six mois, mais l'équipe municipale doit une information complète aux habitants de SOULTZ qui vont contribuer durant de nombreuses années au financement de cet équipement. Au-delà de la signature de la convention de mise à disposition à l'association « La Vosgienne », il est nécessaire de replacer la question dans un contexte plus large. Puis, l'aspect financier vous sera présenté.

Le contexte

Précisons la signification du terme «salle spécialisée»: il s'agit d'une salle dont l'unique destination possible est l'entraînement et la pratique sportive de la gymnastique en club. Sauf à la transformer complètement, et à grands frais, cette salle ne permettra pas d'autres usages.

Il s'agit d'une promesse de longue date de la municipalité sortante, dont l'objectif a été de lancer le projet avant les dernières élections municipales. Par votre choix du 30 mars dernier, vous nous en avez confié la gestion et le financement.

Nous assumerons les engagements de la Ville, mais en veillant particulièrement à l'emploi de l'argent public, d'où notre volonté de reconsidérer la durée de mise à disposition de cette salle «spécialisée». Le 28 novembre 2013 une convention a été votée par le conseil municipal. **Cette convention n'a jamais été signée ni par l'association ni par la majorité de l'époque. Pourquoi ???** A la lueur d'éléments que nous n'avons pas en novembre, nous proposons de ramener la durée de la convention à deux ans (voir article DNA du 5/10/2014 ci-après). Cette décision a été votée par le groupe majoritaire lors du conseil municipal du 10 septembre 2014. Le manque de visibilité du fonctionnement de l'Association justifiait cette décision pour une **salle qui appartient à la ville de Soultz**.

La réduction à 2 ans ne perturberait en rien l'activité sportive de l'association. A titre d'exemple, la

convention qui lie le club de handball à la communauté des communes de la région de Guebwiller est de 1 an, ce qui n'empêche nullement cette association d'évoluer sereinement. De même l'utilisation de la nouvelle salle de gymnastique de Wittelsheim est soumise à une convention annuelle.

Cela n'entame en rien notre reconnaissance et notre respect pour les bénévoles de la «Vosgienne» qui se consacrent depuis de nombreuses années aux gymnastes de tout âge.



Combien ça coûte ? En quelques chiffres

DEPENSES	Montant TTC
Etudes et maîtrise d'œuvre	416 593,16 €
Travaux	2 756 724,86 €
TOTAL	3 173 318,02 €

RECETTES PREVISIONNELLES	Montant TTC
Centre National pour le Développement et le sport	320 000,00 €
Région Alsace	397 302,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin Contrat territoire de vie	172 500,00 €
Société de Gymnastique La Vosgienne	(a)
Communauté de Communes de la Région de Guebwiller	90 000,00 €
Réserve parlementaire	(b)
Fonds de compensation de la T.V.A.	495 199,18 €
Emprunt sur 5 ans	600 000,00 €
Autofinancement	1 098 316,84 €
TOTAL	3 173 318,02 €



- (a) A ce jour la vente de l'ancienne structure n'est pas encore définitive, la prudence nous incite à ne pas tenir compte du reversement éventuel du produit de cession de l'ancienne salle diminué du coût du matériel installé dans la nouvelle salle acquis par l'association et évalué à plus de 200 000 euros.
- (b) Non encore obtenue : montant avancé : 40 000,00 euros.

Le financement de la ville est donc constitué de 1 100 000 euros de fonds propres, et du remboursement en capital de l'emprunt : 600 000 euros sur 5 ans hors charge d'intérêts. Cet emprunt impacte nos marges de manœuvre en terme d'investissements nouveaux.

Au moment où nous écrivons ces lignes, chaque Soultzien contribue donc pour environ 230 euros au financement du projet ; pour une famille de 4 personnes : 920 euros, soit plus d'une année de taxe foncière et/ou d'habitation suivant le cas. Ceci pour une seule association !!!

Nous assurons toutes les associations de notre soutien, la Vosgienne comme toute autre. Mais il faut reconnaître qu'aucune ne bénéficie d'une telle «subvention».... Faire la fine bouche pour signer une convention à 2 ans, tacitement reconductible, chacun appréciera...Malgré cela, nous avons proposé par écrit le 1er octobre une convention à 7 ans à son Président. A ce jour, nous n'avons aucun retour écrit officiel.

L'équipe municipale devra donc, dans un contexte de baisse drastique des ressources des collectivités locales, faire face au financement de cette salle spécialisée, qui représente une charge très lourde. Nous avons aussi à répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de SOULTZ en respectant les engagements de notre programme. Par conséquent, vous comprendrez que nous nous devons d'être particulièrement vigilants sur l'utilisation de l'argent public, quel que soit le domaine concerné.

*Pascale MUNCH,
Adjointe au Maire chargée des Finances*



Lettre ouverte DNA du 5 octobre 2014

«Lettre ouverte aux licenciés de la Société de Gymnastique la Vosgienne : pourquoi n'avez-vous pas encore accès à la nouvelle salle ?

Lors de sa séance du 10 septembre 2014, le conseil municipal a adopté la convention de mise à disposition des installations de la salle de gymnastique spécialisée en faveur de la Société de gymnastique La Vosgienne.

Au cours du débat, les membres de l'opposition qui relayaient les doléances de l'association souhaitaient que la durée de la convention que j'avais ramenée de 15 à 2 ans, soit prolongée au moins à 6 ans. Mon choix des 2 ans était justifié par l'absence de visibilité sur la structure de l'association et que dans ce cas, garant des deniers publics, la mise en place de garde-fous semblait indispensable. Je précisai que le dialogue n'était pas rompu et que ma porte restait ouverte à la discussion.

Une première convention avait été votée le 28 novembre 2013 par l'ensemble des conseillers. Cette convention n'a jamais été signée, ni par la ville de Sultz, ni par le Président de l'Association !

C'est pourquoi, en prenant mes fonctions et à partir d'autres éléments que j'ignorais à l'époque, j'ai pris la décision de raccourcir à 2 ans la durée de la convention. À titre d'exemple, la convention signée par la Communauté des Communes de Guebwiller avec le club de handball de Sultz-Bollwiller est d'une durée de 1 an.

Le 12 septembre, au cours d'un entretien avec M. Ojeil (président de la Vosgienne, nldr), je lui propose de porter la durée de la convention à 7 ans, proposition que je lui formule par écrit à sa demande afin qu'il puisse la soumettre au comité qui devait se réunir le lendemain. Nous avons convenu que nous signerons la convention de 2 ans tout de suite et qu'après le prochain conseil en novembre nous validerions un amendement portant cette convention à 7 ans. Cette démarche permettant d'accélérer la mise à disposition de la salle, si parallèlement, l'association contacte rapidement un fournisseur d'électricité.

Un compromis pour une durée de 7 ans ?

M. Ojeil s'engage à me donner une réponse rapide.

Le 30 septembre n'ayant pas de nouvelles de l'association je contacte M. Ojeil et lui propose un rendez-vous le lendemain à la mairie. C'est à ce moment qu'il m'apprend que la majorité du comité préfère attendre le prochain conseil municipal avant de signer. Que se passera-t-il au bout de 2 ans, si aujourd'hui déjà, certains membres bloquent des décisions dans l'intérêt de l'association ? Ce n'est pas sans raison que lors du conseil municipal, j'évoquai l'absence de visibilité ! Que de jours perdus...

Il me semble important que les parents ayant payé les licences soient informés objectivement des faits : l'entrée dans la salle n'est pas liée à la commission de sécurité mais à la signature de la convention provisoire par l'association, sans cette signature l'accès à la nouvelle Vosgienne ne sera pas possible et repoussera l'accès à la salle à fin novembre voire début décembre pour tous les gymnastes adeptes de leur sport favori... »

Bois mort

Du bois mort pour une forêt vivante



Le bois mort, caractéristique des forêts à régénération naturelle, peut induire une vision plutôt négative. Une forêt avec de beaux troncs (fûts) et un sous-bois bien dégagé n'est-elle pas préférable à un entrelacement de troncs et de branches ? Pas sûr, si l'on

prend en compte le maintien de la fertilité du sol (nécromasse) et de la biodiversité.

Lorsque le bois mort se décompose, il fournit en pourrissant de la matière et des nutriments minéraux indispensables à la croissance de nos arbres. Le bois mort se transforme en humus, fertilise le sol et assure donc la régénération naturelle de notre forêt. Le cycle de la vie recommence. Le bois mort profite ainsi aux arbres vivants.

Mais le bois mort est encore vivant par bien des aspects. L'arbre mort offre une grande diversité d'habitat, il devient le lieu de vie de nombreuses espèces animales (insectes, petits vertébrés, oiseaux, chauves-souris) et végétales (champignons, mousses, plantes et jeunes arbres). Cette vie qui se développe à partir du bois mort est un bon indicateur de la biodiversité, 25% des espèces animales et végétales forestières en dépendent directement. Chaque espèce a son rôle à jouer, elles sont saproxyliques, c'est à dire dépendantes du bois mort qui les abrite, leur assurant la nourriture ou permettant leur reproduction.

Chaque partie ou type de bois a sa fonction. Les branches mortes et les troncs nourrissent les insectes saproxylophages (qui mangent le bois mort) ainsi qu'une grande diversité de champignons. Les arbres au sol offrent un habitat à divers insectes et vertébrés terrestres et les arbres morts sur pied (chandelles) servent d'abri aux oiseaux cavernicoles et aux chauves-souris. Le stade de l'état de décomposition du bois joue également un rôle dont dépend toute une succession d'espèces animales ou végétales.

Article coécrit par Yanneck MOUGIN, agent ONF et Luc STOLTZ, Adjoint au Maire à la forêt et au patrimoine.

Si lors de vos promenades dans notre belle forêt de SOULTZ, un triangle peint ou griffé, pointe en haut ou vers le bas sur un tronc attire votre attention, sachez que cet arbre a vocation à être conservé, au titre de la biodiversité.

Ce pour plusieurs raisons, qui peuvent se cumuler. Ces arbres, que nous appelons «Bio» sont répertoriés parce qu'ils sont : morts, à cavité, couverts de lierre, remarquables, d'une essence rare ou porteurs d'un nid de rapace.

Une charte conclue entre la L.P.O (Ligue Protectrice des Oiseaux) et l'O.N.F (Office National des Forêts) fixe le maintien de 3 «Bios» à l'hectare.

Lors des forts vents, amplifiés par des tempêtes comme LOTHAR (Décembre 1999), de nombreux arbres sont déracinés et sont appelés «chablis» par les forestiers.

Mais on appelle aussi chablis l'arbre en deux parties distinctes :

- le mât, genre totem, qui s'appelle une chandelle
- le houppier détaché, que l'on nomme «volis».

Ces chandelles sont particulièrement importantes pour la vie de la forêt car, trouées par différentes espèces de pics qui vont y creuser leur nid, elles vont servir ensuite à abriter bien d'autres espèces.

L'arbre mort est un milieu plein de vies, et il est bien plus utile maintenu debout (mais pas trop près des chemins et sentiers pour des raisons de sécurité) que couché prématurément par la tronçonneuse du bûcheron.

Amis promeneurs, ne soyez donc pas attristés, ni choqués par cet aspect malpropre et mal rangé que vous offre la forêt ici et là. Pensez plutôt à toute cette vie grouillante qui s'y développe, telle cette chandelle en parcelle 46, au bord du sentier longeant le Schutzweg, en contrebas du Carrefour de l'Heure.



La Mairie propose la commande de bois de chauffage jusqu'au 15 janvier 2015 au prix de :

- Stère de bois (hêtre) TTC : 52 €
- Transport TTC le stère : 13 €
- Sciage le stère TTC :
 - en 50 cm : 7,20 €
 - en 33 cm : 8,20 €
 - en 25 cm : 11,20 €

S'informer des démarches obligatoires

Les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants du code de l'urbanisme fixent les démarches – permis et déclaration de travaux – qui doivent impérativement être observées lors d'une construction, démolition ou d'un aménagement.

Le POS de la Ville de Soultz précise quelques règles complémentaires qui s'appliquent en sus de celles du code de l'urbanisme.

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens aux services municipaux de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Afin de vous aider dans vos démarches, il nous a semblé utile de profiter du bulletin municipal pour rappeler quelques-unes des règles relatives aux déclarations de travaux.

Alors quels sont les travaux concernés ? On en distingue plusieurs catégories.

Construction isolée :

Il peut s'agir de la création d'une nouvelle construction - comme un abri de jardin, une piscine, un garage séparé.

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5m²* ou 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

* En dessous de 5 m², aucune autorisation n'est requise. Néanmoins, la construction doit respecter les dispositions du POS; la violation de ces règles est sanctionnée.

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas de changement de destination d'un local – par exemple, la transformation d'un local commercial en local d'habitation – sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si les travaux que vous envisagez modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux peuvent concerner par exemple, le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, un ravalement de la façade, la transformation ou la création d'une clôture et la pose de panneaux photovoltaïques.

(www.panoramio.com/photo/46358173 - Soultz-Haut-Rhin: Un très beau site "www.archicultura.ch")
Le document Cerfa N° 51434-04 vous apporte toutes précisions sur les formalités à accomplir et vous aide à remplir les formulaires adaptés :

- Cerfa n°13703-03 pour la réalisation de constructions

et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

- Cerfa n°13404-03, pour les constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions.

Surtout n'hésitez pas à contacter le service municipal de l'urbanisme, il est à votre disposition pour vous apporter toute précision lors de votre démarche de constitution du dossier de demande préalable.

Chasse aux économies d'énergie

Vous souhaitez construire, engager des travaux de chauffage, rénover votre maison tout en faisant des économies d'énergie... pas toujours simple de savoir par quoi commencer ou comment faire !

La conseillère de l'Espace INFO ENERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon est à votre disposition pour étudier avec vous votre projet de construction, rénovation ou énergies renouvelables, pour vous permettre d'avoir des solutions concrètes et de connaître les aides octroyées. Ce conseil est neutre et gratuit.

Balade thermique avec L'Espace INFO ÉNERGIE

Retenez bien la date du 14 janvier 2015.

Nous vous proposons une nouvelle balade avec l'Espace INFO ENERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Rendez-vous à 18h30 à la mairie.

Après une courte introduction, la soirée débutera avec la balade thermique dans les rues de la commune afin d'observer quelques bâtiments à l'aide d'une caméra thermique pour y révéler par où s'échappe la chaleur.

Retour à la mairie pour analyser les clichés et évoquer les solutions techniques et financières pour endiguer ces fuites d'énergie. La soirée se terminera par un temps d'échange entre les participants et la conseillère pour répondre à toutes les questions ou pour partager les expériences.

Espace Info Énergie

du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Espace du Florival, 3^e étage

170, rue de la République - 68500 Guebwiller

Tél : 06 83 03 89 22

eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Le service Animation vous informe

Animations de Noël

Les fêtes de fin d'année approchent ... les vitrines des commerçants se parent de leurs plus belles décorations, les illuminations embellissent les rues, les fenêtres s'ornent de beaux vitraux, un parfum d'épices flotte dans l'air, Soultz bat au rythme des traditions de Noël.

Cette année la Ville de Soultz et l'ACAP & DP organisent les festivités avec un marché de Noël au cœur de la ville, des animations, un grand spectacle pour petits et grands, des concerts, des sapins décorés par les écoles, des gourmandises à déguster... EN AVENT NOEL !

Différentes animations viendront ponctuer les semaines avant Noël à la M.A.B. de Soultz. Un programme riche en couleurs pour les grands et les petits (29,30 novembre, 6, 7 décembre) :

- **Le spectacle «Le Frelu ou la Zizanie de Noël, 29 novembre et 6 décembre à 20h30, 30 novembre et 7 décembre à 16h30.**

Un univers enchanteur imaginé et créé par l'ACAP & DP.

Le spectateur entre dans un véritable village avec ses ruelles, ses quartiers, sa place des fêtes, sa taverne, son salon de coiffure, son kiosque à musique, sa boutique de sucrerie, la mairie et bien entendu, le Mont-Hirsute où vit le Frelu

- **Concert de la chorale UNIS'SON, samedi 29 novembre et samedi 6 décembre à 18h30.**

Chants de Noël... Un instant doux en souvenirs !

- **Concert de Gospel avec le groupe «Gospel Friends» , dimanche 30 novembre à 15h00.**

Quatre voix féminines au timbre chaud pour un répertoire Negro-Spiritual... Un moment riche en émotions !

- **Présence de Saint-Nicolas, dimanche 7 décembre à 15h00.**

Distribution de friandises et photos souvenirs

Tout au long de ces 4 jours de festivités, vous pourrez aussi retrouver :

- Un point de restauration assise : spécialités sucrées et salées, breuvages chauds et froids
- Séance de maquillage féérique pour les enfants
- Démonstration de coiffures de scène chez le barbier du village

Entrée libre pour toutes les manifestations – Ouverture des portes les samedis 29 novembre et 6 décembre à partir de 18h, les dimanches 30 novembre et 7 décembre à partir de 14h30.

Attention : le spectacle est limité à 310 places. Venez dès l'ouverture du Village de la MAB et profitez des animations avant de vous installer.

Noël réinvestit également le centre-ville de Soultz avec un marché de Noël et des animations au cœur de la cité les 6, 7, 13 et 14 décembre

- **Marché de Noël à la Halle aux Blés les 6,7,13 et 14 décembre de 14h à 18h (jusqu'à 19h les samedis).**

En plus de la Halle aux Blés, des cabanons seront disposés sur la Place de la République. Les exposants sélectionnés proposent des produits artisanaux de tout genre pour le plaisir des yeux et de la bouche : mobiles en feutrine, bijoux fantaisie, chapeaux, dentelles, carterie, décorations originales et festives, gourmandises de Noël, vin chaud, thé à l'hibiscus, jus de pomme chaud, crêpes et gaufres, chocolat chaud haïtien, production de montagne, bière artisanale, escargots Gros-gris, marrons chauds, soupes de potimarron... Au sein de la halle aux blés, une buvette avec dégustation de vins sera également présente.

- **Parade du Frelu, samedi 6 décembre à partir de 17h00.**

Rue du Maréchal De Lattre De Tassigny jusqu'à la Halle aux Blés: venez à la rencontre des Tifs, habitants de Tinseltown et de leur Maire. Promenade en calèche dans Soultz.

- **Présence de St Nicolas, dimanche 7 décembre à 16h00 à la Halle aux Blés.**

Distribution de friandises et photos souvenirs

- **Présence du Père-Noël, dimanche 14 décembre à 16h00 à la Halle aux Blés**

Séance photo

Atelier « La Minute Textile » proposée par l'Office de Tourisme Intercommunal (date à convenir)

EN AVENT SOULTZ, une formule qui devrait séduire petits et grands !

Un grand merci à tous les bénévoles de l'ACAP & DP qui font de Noël un moment riche en couleurs et en émotion, aux membres d'Arts et Traditions Populaires pour leurs décorations festives, aux services techniques pour leur savoir-faire.

Annie DITTRICH,
Adjointe au Maire à l'Animation



Soultz libérée – Soultz en fête ! Soultz va commémorer le 70^e anniversaire de sa libération !

Le 4 février 1945, la 4e Division Marocaine de Montagne (D.M.M.) parvint à libérer Soultz de l'occupation allemande, la victoire sur le nazisme est imminente.

Le «devoir de mémoire» se doit d'exister afin que les horreurs du XX^e siècle ne se reproduisent pas. Honorer les combattants, c'est faire de la pédagogie citoyenne ; un jour, quelques jours, ne sont pas de trop pour faire vivre un souvenir comme celui-là.

C'est pourquoi la ville de Soultz, en collaboration avec différentes associations dont l'Union Nationale des Combattants, Le Souvenir Français, Les Amis de Soultz, les Sapeurs Pompiers, la Musique de la Ville, et bien d'autres intervenants, organise cette commémoration.



Mercredi 4 février à 15h00:
Commémoration au monument aux morts
Du mercredi 4 février au dimanche 8 février:
exposition à la Halle aux Blés

Samedi 7 février en soirée à la MAB:
animations musicales

Dimanche 8 février en début d'après-midi:
Défilé de la Libération

Concours Maisons Fleuries 2014

Liste des lauréats retenus dans le cadre des Maisons Fleuries 2014:

Maison avec jardin visible de la rue:

- 1^{er} prix: Monsieur René KLOSS
- 2^e prix: Monsieur Nicolas VIOTTI
- 3^e prix: Madame Claudine STOFFELBACH
- 4^e prix: Madame Clarisse KLOSS
- 5^e prix ex aequo: Madame Doris LONGHINO
- 5^e prix ex aequo: Madame Julie MUCHA
- 5^e prix ex aequo: Madame Elisa MAZZONE
- 6^e prix: Monsieur Giovanni BORTOLIN
- 7^e prix: Madame Michèle FREITAS

Maison avec balcon ou terrasse sans jardin:

- 1^{er} prix: Monsieur Marc ERNY-FEBVAY
- 2^e prix: Monsieur Daniel LHERISSON
- 3^e prix: Madame Marthe BRUNET
- 4^e prix: Madame Charlotte REINPRECHT

Fenêtres ou murs fleuris:

- 1^{er} prix: Madame Sylvie ZINDY
- 2^e prix: Madame Catherine KUPECK
- 2^e prix ex aequo: Madame Marianne LATUNER
- 2^e prix ex aequo: Monsieur Philippe BUESSLER
- 3^e prix: Madame Isabelle FOULON

- 4^e prix: Madame Isabelle KOHL
- 5^e prix: Madame Balbine GEIGER

Immeubles collectifs:

- 1^{er} prix: Madame Agnès ANSELIN
- 2^e prix: Monsieur Jean-Paul EGLOFF
- 3^e prix: Madame Doris JENNY
- 4^e prix: Monsieur Jean-Luc HOBOMH
- 5^e prix: Madame Malorie MUCK
- 6^e prix: Madame Nathalie CENTLIVRE

Décor floral installé en bordure de voie publique:

- 1^{er} prix: Monsieur Jean Pierre KIEFFER
- 2^e prix: Monsieur René HAMMES



Police Municipale

Circulation des cycles en zone 30



Depuis le premier juillet 2010, la circulation des cycles en zone 30 est possible en contresens de la circulation. Afin d'assurer la circulation de tous les usagers, en toute sécurité, toutes les rues en zone 30 se trouvant dans cette configuration, ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Afin que la situation soit claire pour les usagers, des panneaux d'indication informant les automobilistes

ont été mis en place. Les rues concernées par l'autorisation de contresens cyclable disposent également d'une bavette « autorisé aux cycles » apposée sous le panneau de sens interdit.

Il va de soi qu'en l'absence de cette bavette, la rue ne pourra pas être empruntée en contresens par les vélos. Les contrevenants s'exposent alors à une amende forfaitaire d'un montant de 90 Euros.

Gendarmerie

Prévention anti-cambriolages



Contre les vols et les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Les démarcheurs :

- Avant de laisser quelqu'un entrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité grâce à l'oeilleton et sécurisez la porte avec l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des personnes, même en uniforme se présentent. Demandez-leur de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne les laissez pas entrer et effectuez un contrôle en appelant le service concerné ou la Gendarmerie.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair.

Portes et fenêtres :

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un oeilleton, d'un entrebâilleur.
- La porte d'entrée doit être fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- N'hésitez pas à changer les serrures.

Objets de valeur :

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, cartes bancaires, sac à main, portefeuilles, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches, notez les numéros de série et références des matériels.
- Dissimulez vos valeurs dans des cachettes sûres et multiples. Évitez absolument les lieux communs (sous le lit, piles de linge, placards, salle de bains, etc.).

Si vous avez un coffre, utilisez-le !

Absence durable :

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre absence.
- Avisez votre gendarmerie, en cas d'absence courte ou

prolongée en établissant une fiche dans le cadre de l'opération tranquillité vacances ; des passages à votre domicile seront effectués.

- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres qui déborde révèle une habitation vide.
- Votre domicile doit paraître habité. Demandez à ce que l'on ouvre régulièrement vos volets à l'étage.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière et/ou poste de radio.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur qui indique la durée de votre absence. Transférez vos appels sur un portable ou sur une autre ligne.
- Privilégiez autour de votre domicile des éclairages automatiques avec des détecteurs de présence.
- Pensez à activer votre alarme, même de nuit lorsque vous êtes présents.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou sous un pot de fleurs : trouvez une cachette plus sûre ou confiez-les à une personne de confiance.
- Ne laissez pas traîner les échelles ou les outils car ils facilitent les intrusions.
- Ne laissez pas le code secret près de votre carte de crédit ou dans le portefeuille.
- Ne laissez pas votre voiture ouverte.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE,

prévenez immédiatement la Gendarmerie : composez le 17 !

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez aucun risque inconsidéré ! Avant l'arrivée de la Gendarmerie, ne touchez à rien et interdisez l'accès des lieux à toute personne pour faciliter l'enquête. Déposez plainte à la Gendarmerie et faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés et déclarez le vol à votre assureur (sous 48 heures).

Lancement du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages s'inscrit dans le dispositif de démocratie participative, un des axes majeurs de notre campagne électorale. Il se compose de 13 Soultziens et Soultziennes, âgés de plus de 55 ans, qui joueront un rôle actif dans la vie locale. Il aura un rôle consultatif sur les projets que lui soumettra la municipalité et représentera une force de propositions.

*Fleur OURY,
Adjointe au Maire à la Citoyenneté.*

Membres du Conseil des Sages :



Béatrice HAMM



Francois WILD



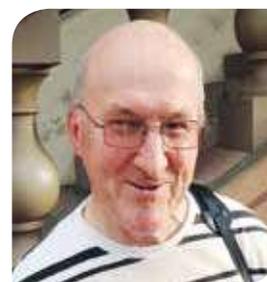
Blanche UHLMANN



Henri ALLIMAN



Francine KUMPFLÉN



Gérard SCHMITT



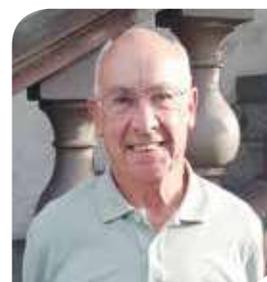
Jean-Paul RANTZ



Laurence FLECK



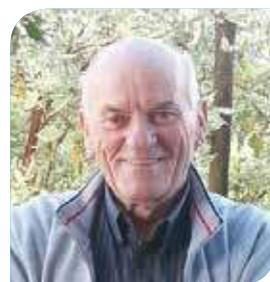
Marguerite DECKER



Jean GRANNEC



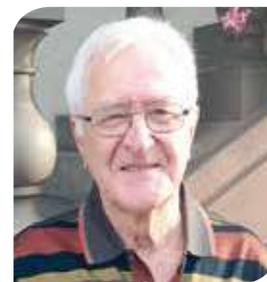
Léon BAYER



René LAUCHER



Anne-Marie GOETSCHY



Wladislaw KOS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Pour constituer le CME, tous les élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Soultz sont invités à voter le 17 novembre 2014 à l'école Krafft. Seuls les élèves de CM1 et CM2 résidant à Soultz peuvent poser leur candidature. Le CME sera constitué de 6 garçons et 6 filles qui, à travers des rencontres, des échanges, des réflexions et des découvertes, pourront exprimer leurs idées, proposer et réaliser des projets concrets pour la ville.

Les Conseils de quartiers

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous pouvez déposer votre demande à la mairie à l'attention de Fleur OURY, adjointe à la citoyenneté, ou par mail à fleur.oury@soultz68.fr

Maison des Lutins

Une nouvelle plage à Soultz

Une nouvelle plage a vu le jour à Soultz l'été dernier au multi-accueil «La Maison des Lutins» ! Parées de leurs chapeaux de paille, tongs et paréos, les professionnelles du groupe des Grands ont accueilli les familles sur cette plage éphémère. Tandis que les enfants profitaient des joies des jeux d'eau et du bac à sable, les parents se prélassaient dans les transats ou sur les serviettes de plage. Le lendemain, enfants et parents ont enfilé leurs baskets pour participer à la grande course des Périscolaires. En équipe, il a fallu pédaler le plus vite possible, faire une course en sac, sauter à travers des cerceaux ou encore traverser un tunnel. En récompense, chacun s'est vu remettre un diplôme de «Meilleur Périscolaire», une grande fierté pour les enfants ! La semaine a continué pour les Moyens où parents et enfants ont décoré des nappes et des chemins de table, puis partagé ensemble un bon goûter. Certains ont ensuite dansé, d'autres s'amusaient à attraper les bulles et jouer à cache-cache dans des cartons géants.

La semaine s'est terminée en douceur dans le groupe des Petits, pour lesquels les professionnelles avaient organisé un temps de chansons animées. C'est donc au milieu des bulles, des marionnettes ou des plumes que les parents ont repris les paroles en chœur pour le plus grand plaisir de leurs bébés. Après une semaine aussi chouette, on attend avec impatience les prochaines vacances !

*Caroline Couteau,
Educatrice de jeunes enfants à la Maison des Lutins.*



La Farandole

Une Farandole d'activités cet été pour les enfants de Soultz et environs

En juillet et en août, durant 5 semaines, l'équipe de la Farandole a animé une palette d'activités originales et variées spécialement conçues pour les enfants d'âge maternelle et primaire.

Le thème «à la Farandole on s'amuse, on rigole» a particulièrement plu aux plus petits, curieux, joueurs, touche-à-tout, créatifs, sportifs... La souplesse des accueils a permis à 100 enfants de participer à des ateliers créatifs, ateliers cuisine, visites, grands jeux, sorties nature, jeux de société, initiations sportives, animations autour de la musique et des livres, sorties culturelles ... et à une sortie en Allemagne.

Deux programmes destinés aux enfants de 6 à 12 ans : «**L'été des Robinsons et des Robinsonnes**» et «**La nature, un jeu d'enfant**» a attiré 150 enfants sur les 5 semaines.



La Farandole a également proposé des mini colos :

- Un **séjour de 7 jours sous tente**, projet construit tout au long de l'année scolaire par Dominique et Manu qui a conduit 15 enfants de CM2 au bord du Lac de Vouglans.
- Un **séjour de 3 jours au centre d'accueil de Storckensohn** destiné à 15 enfants de 5-6 ans. Animé par Esther, Vicky et Doris, fidèles bénévoles, ce séjour sans papa ni maman fut une 1^{re} expérience réussie.
- Deux **séjours de 4 et 5 jours à Urbès**, au Refuge des Amis de la Nature du Haut Mahrel, en pleine forêt, ont été animés par Yannick, Christelle et Chantal, animateurs permanents, pour 30 enfants de 6-8 ans. **Les nouveaux véhicules** ont été très appréciés lors des nombreuses sorties. Un grand merci aux partenaires qui ont contribué à leur financement ! Pour les mercredis et les vacances, La Farandole accueille les enfants de Soultz mais aussi des environs.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer :

LA FARANDOLE
20c, rue de la Marne - 68360 SOULTZ
lafarandole.association@orange.fr

Le Service jeunesse s'agrandit



Rodolphe LOPEZ 39 ans, ancien stagiaire BAPAAT au sein du Service Jeunesse et maintenant titulaire de son diplôme, vient compléter l'équipe d'encadrement assurée par Vincent FELICE directeur, David LATRA adjoint et Sabah GHADES animatrice.

Lors des vacances estivales, plusieurs séjours ont eu lieu.

Le premier, réservé aux Tween's (6-11ans), qui représentait une forte demande et affichait complet, s'est déroulé au Lac Pierre Percée situé en Meurthe et Moselle. Pour ce séjour, ce sont les activités d'eau et de découverte de la faune et la flore qui ont primé. Le second séjour, à destination des Teen's (12-17 ans), s'est déroulé à Lattes, dans un camping du Sud de la France. Celui-ci avait pour objectif de responsabiliser les jeunes via la réalisation des tâches quotidiennes et la découverte d'activités nautiques. Ce séjour a permis à certains jeunes de voir la mer pour la première fois. D'autre part les jeunes ont pu profiter de diverses sorties et activités, telles que les sorties vélos, à la montagne des singes, à la volerie des aigles, au château du Haut-Koenigsbourg, à la chocolaterie, ou encore des sorties cinéma, karting, bowling, équitation et thermes.

Pour les vacances de la Toussaint, c'est un séjour à la Bresse qui est prévu avec les deux secteurs. Au programme, diverses activités et sorties pour divertir les jeunes.

Toutes les activités et séjours proposés ont pour mission de répondre au projet pédagogique du service jeunesse, mis en place par le responsable, ce qui signifie que chaque jeune doit être acteur à part entière de l'activité et du projet auquel il participe.



Pour contacter le service jeunesse :

03 89 62 19 12 ou 06 72 00 66 85

Email : service.jeunesse.soultz68@gmail.com



Temps d'activités périscolaires an 1

Après la première étape : encore du taf* pour les TAP



4 avril 2014, la nouvelle municipalité s'installe, 4 juillet 2014, début des grandes vacances. Entre ces deux dates, trois mois (dont il faut déduire vacances scolaires, jours fériés et ponts divers) pendant lesquels il s'agissait de réussir un challenge : mettre en place, en prévision de la rentrée 2014 pour les écoliers de Soultz, une organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) découlant de la réforme des rythmes scolaires, qui n'existait encore que sur le papier.

Résultat : à partir du 2 septembre et pendant le premier trimestre de l'année scolaire 2014/2015, quelque 371 enfants, sur les 637 inscrits dans nos écoles (58%), ont participé aux TAP, encadrés par plus de 45 intervenants.

Pour les accueillir, une trentaine de locaux différents ont été mis à la disposition des TAP. Afin de permettre le déroulement des activités, du matériel a été acheté, lorsque celui-ci n'existait pas déjà, en fonction des besoins spécifiques. Il a également été nécessaire d'inventer de toutes pièces une organisation inédite, depuis la constitution des fichiers élèves TAP jusqu'à l'encadrement des flux d'écoliers se rendant d'un point à un autre, au début et à la fin de chaque TAP, en passant par les remplacements d'intervenants absents.

Tout cela n'a été possible qu'au prix d'une mobilisation générale des élus et des personnels de la commune – service des affaires scolaires, service jeunesse, médiathèque, Nef des jouets, services techniques – et, bien sûr, des intervenants. La diversité de provenance de ces derniers mérite d'être soulignée : ils sont membres du personnel communal, d'associations liées à la commune – la Farandole, les Lutins – issus du monde associatif local, notamment sportif – Cercle Saint-Maurice, football-club, MJC – ou indépendants, parmi lesquels des enseignants volontaires. Tous ont en commun d'avoir accepté de mettre à la disposition

des enfants de Soultz et de leurs familles, leurs compétences, malgré des conditions parfois difficiles, avec enthousiasme et passion.

Certains ont tenu à s'investir de manière bénévole dans cette mission. Un engagement qui caractérise également nos volontaires, souvent retraités, qui chaque jour de TAP, participent à l'accompagnement des enfants dans le cadre des trajets rendus nécessaires pour rejoindre l'activité, ou pour en revenir.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur cet an 1 des TAP à Soultz. A commencer par toutes les petites choses qui n'ont pas toujours bien fonctionné tout de suite, tant cette nouvelle organisation introduisait une rupture dans les habitudes. Celles de l'école elle-même, mais aussi celles des familles et des enfants. On pourrait aussi évacuer la critique, en rappelant qu'en 2014, l'école publique, obligatoire et gratuite, en est à sa 152e rentrée depuis son institution par les lois, dites Jules Ferry, et que, malgré cette expérience, elle n'a pas su éliminer complètement les couacs et les dysfonctionnements. Pour autant, on ne se satisfera pas que, pour leur toute première rentrée, les TAP à Soultz affichent un bilan globalement satisfaisant. Le but de tous ceux qui y participent et y exercent des responsabilités, est de tendre vers le zéro défaut. Pas pour le plaisir et la fierté d'avoir battu un record, mais parce qu'il en va du bien-être et de l'épanouissement de la jeunesse soultzienne, de la meilleure articulation possible entre, d'une part, les activités scolaires et périscolaires et, d'autre part, l'organisation de la vie familiale, et du maintien et du développement d'une vie associative riche et diversifiée à Soultz.

Et tant que le but n'est pas atteint, il y a encore du taf* pour les TAP !

Luc MARCK,
Adjoint au Maire aux affaires scolaires.

* taf : travail à faire





De l'alsacien au qi-gong

Le premier trimestre des TAP s'achève. Les temps d'activités périscolaires ont essuyé le baptême du feu, depuis les péripéties de l'inscription des enfants au recrutement d'intervenants en nombre suffisant, en passant par le partage parfois problématique des salles, disponibles pour les activités.

Moyennant quoi, les enfants ont pu s'adonner à des activités sportives, qui ont déjà pignon sur rue dans la commune, comme le handball, le football, le tennis de table, le judo, le combat complet, le hockey en salle, ou en découvrir d'autres, auxquels les TAP offriront peut-être l'opportunité d'un ancrage dans nos murs, comme le basket ou la boxe éducative. Ils ont également pu s'initier aux échecs, à la poterie, aux percussions, à la zumba, à l'aérobic, découvrir

les charmes de l'heure du conte ou de la langue de Shakespeare, ou s'essayer à l'alsacien. Aide aux devoirs, bricolage, broderie, chant, cuisine, dessin, chant, informatique, mosaïque, théâtre ont également sollicité notre jeunesse. Le programme réservait même quelques particularités, qui marquent les TAP « à la sultzienne » du sceau de l'originalité, avec l'escrime de spectacle, une initiation au japonais et à la culture nipponne, ou encore le qi-gong, cette gymnastique traditionnelle chinoise, particulièrement adaptée, dans une version junior, à la relaxation des écoliers en fin de journée.

Sans oublier toutes les activités spécifiques, réservées aux maternelles, de l'éveil musical au kamishibai et autres découpages ou marionnettes, auxquelles se consacrent les animatrices des Lutins et de la Farandole et toutes les intervenantes, qui ont accepté de consacrer une, ou plusieurs heures par semaine à une prise en charge ludo-éducative des tout petits. Tous ces TAP seront repris à la rentrée des vacances de Noël, augmentés, nous l'espérons (le programme n'est pas encore définitif), de quelques nouveautés. Comme cela a été annoncé, les enfants sont invités à s'inscrire dans de nouvelles activités, afin de faire d'autres expériences au deuxième trimestre. Toujours sur la base du volontariat et de la gratuité.

Luc MARCK,
Adjoint au Maire aux affaires scolaires.



Ecole Belle-Vue

Petits fermiers en herbe

Les élèves de l'École Maternelle Belle-Vue ont passé une journée à la Ferme Pédagogique de Bouxwiller, le «Luppachhof», en fin d'année scolaire 2013/2014. Ce fut une journée instructive pour petits et grands : les enfants ont élargi leurs connaissances dans le domaine du monde animal.

Ende Juni haben die Schüler der Maternelle Belle-Vue einen Tag im "Luppachhof" gebracht. Sie haben die verschiedenen Haustiere genauer kennengelernt : die Kühe, die Esel, die Hühner, die Schweine. Sie haben



sie gefüttert und sogar einen Spaziergang mit dem Esel gemacht. Das war ein herrlicher sonniger Tag!

*Dominique WIEDERKEHR,
Directrice de l'école maternelle Belle-Vue*



Ecole St-Jean

Des petits écoliers français portent l'uniforme comme leurs amis anglais!

Depuis l'an dernier, les élèves de la maternelle St-Jean sont fiers de porter l'uniforme de l'école tous les vendredis.



En effet, le projet Comenius 2012/2014 (partenariat nous liant avec d'autres écoles en Angleterre, Suède, Pologne et Portugal) nous a permis de découvrir les habitudes d'autres petits écoliers européens. Nos élèves ont tout de suite été intrigués par ces «drôles de copains qui sont tous habillés pareil pour aller à l'école!» et ont donc été ravis de porter à leur tour l'uniforme lors de nos journées anglaises. Il s'agit d'un tee-shirt ou polo noir (au logo de l'école si les parents souhaitent en faire l'achat) et d'un jean.

En Angleterre, tous les élèves portent l'uniforme tous les jours, mais ponctuellement, lors d'une journée spéciale, ils

«achètent» symboliquement le droit de s'habiller comme ils le souhaitent, sans uniforme. L'argent collecté est ensuite reversé à une association caritative. De la même façon, nous avons pensé lier le port de l'uniforme à une opération de solidarité. Les parents qui le souhaitent pourront verser symboliquement 1 € supplémentaire, lors de l'achat du polo de l'école. L'argent collecté sera reversé à l'association l'ARAME ; cette association aide à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés dans le service d'onco-hémato pédiatrie de Stasbourg Hautepierre. Elle aide à équiper les chambres des enfants pour qu'elles soient plus agréables, permet l'achat de jeux et livres, ainsi que d'organiser des spectacles, des sorties, des ateliers à l'hôpital et beaucoup d'autres choses encore.



Christelle BECKER, directrice de l'école maternelle St Jean

Découvrez Sultz et ses Illuminations de Noël en calèche!

L'Office de Tourisme de Guebwiller – Sultz et des Pays du Florival propose aux petits comme aux grands d'entrer dans la magie de Noël au cours de promenades nocturnes en calèche. Trois dates sont proposées entre le mercredi 10 et le lundi 29 décembre.

Pour ceux qui souhaitent découvrir l'Histoire de la ville de Sultz et de ses monuments emblématiques, l'Office de Tourisme propose des visites guidées en calèches pour vivre un moment unique au rythme du claquement des sabots. Ces circuits commentés sont une belle occasion de découvrir la ville et ses décorations de Noël d'une façon originale, hors du temps.

Visites de Sultz en calèche, les mercredis 10 et 17 décembre ainsi que le lundi 29 décembre 2014 à 17h et 17h45 sur inscription préalable à l'Office de Tourisme avant le jour même à midi (5 personnes minimum).



Informations pratiques

balades en calèche

Tarif enfant : 4,50 € / Tarif adulte : 6 €

Renseignements et réservations

Office de Tourisme de Guebwiller
Sultz et des Pays du Florival
14, place de la République à SOULTZ
Tél. : 03 89 76 83 60

Nouvelle chasse au trésor de Noël à Sultz: «Roi du ciel...»

Alsœcez-vous

Alsace

Patrimoine

Noël

Trésors

**Chasses aux Trésors
de Noël**

21 Chasses aux trésors de Noël

Jouez en famille

du 25 novembre 2013 au 6 janvier 2014

Bredle

Wissembourg / Niederbronn-les-Bains / Sarre-Union / Haguenau
Obernai / Barr / Erstein / Benfeld / Basseberg / Sélestat
Kaysersberg / Eguisheim / Munster / Neuf-Brisach / Guebwiller
Sultz / Thann / Cernay / Mulhouse / Senteim / Altkirch

Renseignements dans les offices de tourisme concernés

Tourisme Alsace Région Alsace Tourisme de France

Du 25 novembre 2014 au 6 janvier 2015: lancez-vous à travers Sultz à la recherche d'un trésor! Le long d'un parcours à décrypter, cette chasse vous permettra de passer un bon moment en famille dans la ville décorée pour Noël. Observez bien les bâtiments et l'architecture, dénicher les indices à partir des énigmes et charades qui vous guident, et enfin, identifiez le trésor !

Le livret de jeu recensant l'ensemble des chasses au trésor proposées est disponible gratuitement à l'office de tourisme sur simple demande. Il est également téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante: www.tourisme-guebwiller.fr

Dans chaque ville, une petite récompense est à la clé pour ceux et celles qui auront trouvé le nom du trésor !



Renseignements à

l'Office de Tourisme de Sultz et Guebwiller
ou par téléphone au 03 89 76 83 60

Médiathèque de Soultz

Un nouveau site Internet



La Médiathèque propose un **nouveau Portail** regroupant Site Internet, Catalogue et Blog. Vous pouvez dès à présent **accéder au nouveau Catalogue, faire des recherches, consulter votre compte...**

à l'adresse : <http://sultz.e-sezhame.fr/>

Si vous êtes abonné à la Médiathèque, pensez à demander vos codes pour accéder à votre compte personnel.

Club Lecture

La Médiathèque propose des rencontres conviviales pour discuter et partager des impressions de lecture. Au programme : lectures thématiques, découverte d'un auteur, nouveautés... Les livres à lire sont disponibles à la médiathèque. Les réunions animées par Nathalie se déroulent 3 à 4 fois par an le jeudi après-midi.



Ce Club Lecture est ouvert à tous. Pour en savoir plus, s'adresser à la Médiathèque.

Le blog du Club Lecture permet de retrouver les listes de livres proposés, ainsi que des impressions sur les livres lus...

Ouvert à tous, ce blog peut être une source d'idées pour de nouvelles lectures, on peut également y laisser un commentaire...

<http://clublecturesoultz.over-blog.fr/>

S'inscrire et Emprunter à la Médiathèque

S'inscrire:

Adultes

Adulte Soultz : 5 €

Adulte extérieur : 8 €

Lors de l'abonnement apportez un justificatif de domicile (ex: carte d'identité, chéquier, permis de conduire, facture...).

Enfants

Enfant abonnement livre : 2 €

Enfant abonnement multimédia : 5 €

Les enfants (- de 16 ans) doivent faire remplir une autorisation parentale (à télécharger sur le site Internet ou à retirer à la Médiathèque).

Emprunter:

- pour un abonnement adulte :

- 6 livres
- 6 BD
- 3 DVD (dont 1 récent)
- 3 CD-ROM
- 6 BD6 revues
- 3 DVD
- 3 partitions musicales

- pour un abonnement jeunesse livres :

- 6 livres + 6 BD
- 6 revues

- pour un abonnement jeunesse multimédia :

- 6 livres + 6 BD
- 6 CD
- 3 CD-ROM
- 6 revues
- 3 DVD

Durée du prêt:

Vous pouvez garder les documents 4 semaines maximum (possibilité de prolonger 1 fois).

Horaires:

Lundi:	10h - 12h* / 15h - 18h
Mardi:	10h - 12h* / 15h - 18h
Mercredi:	10h - 12h / 14h - 17h
Jeudi:	- / -
Vendredi:	- / 15h - 18h
Samedi:	10h - 12h / -

* l'espace jeunesse est fermé pendant ces horaires, sauf durant les congés scolaires

La Nef des Jouets

"La brique LEGO® - Rêves et créations" du 26 octobre 2014 au 31 janvier 2015

La Nef des Jouets réitère l'expérience heureuse de 2006 - date de la première rencontre avec la marque Lego - en proposant cet hiver une rétrospective sur la célèbre petite brique danoise. Pour cette deuxième édition, le musée s'est adjoint la créativité et le savoir-faire de Gilles Herbert, un collectionneur passionné. Petit plus cette année : de grands modèles seront exposés aux côtés de réalisations plus petites placées sous les 18 vitrines de la chapelle. Pour parachever ce grand rendez-vous avec le public, le musée proposera également un espace Duplo pour les petits, un concours de montage, la diffusion du film La Grande Aventure Lego (sous réserve) et bien d'autres surprises...

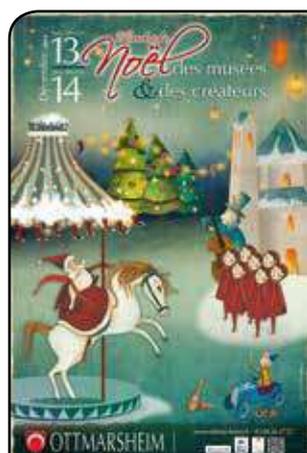


17^e Salon de Poupées, d'Ours, d'Accessoires, de Scènes Miniatures et de Maisons de Poupées



À l'issue d'une courte période de fermeture en février, le musée lancera sa nouvelle saison le dimanche 8 mars 2015 avec le Salon des Poupées. Les visiteurs retrouveront l'expo-vente traditionnelle ainsi que des animations dans le forum de la M.A.B. Dans le cadre du salon, le concours sur le thème de la poupée et de l'ours est reconduit (dessins, récits, créations). Avis aux artistes en herbe mais aussi confirmés l'inscription est possible jusqu'au 27 février 2015.

Renseignements au 03 89 74 30 92.



Participation des musées de Sultz au **MARCHÉ DE NOËL DES MUSEES ET DES CREATEURS** à Ottmarsheim les 13 et 14 décembre 2014

Renseignements pratiques :

LA NEF DES JOUETS est ouverte jusqu'au 31 janvier 2015 puis à partir du 8 mars 2015, tous les jours de 14h à 18h sauf les mardis.

Tarifs pour la visite du musée + exposition temporaire + jeu de piste (sur demande) :

- Adultes : 4,60 €
- Tarif réduit : 3,10 €
- Enfants de 6 à 16 ans : 1,50 €

Téléphone : 03.89.74.30.92 – Courriel : lanefdesjouets@wanadoo.fr

Soultz-Bollwiller Handball



La nouvelle saison sportive vient de commencer, et ce sont plus de 100 jeunes qui chaque semaine, défendent vaillamment les couleurs de leur club dans les salles de sport alsaciennes. Des petits (9 ans) aux adultes, tous se retrouvent autour d'une petite balle pour pratiquer le handball. Les règles du jeu et la taille du matériel sont bien sûr adaptés à l'âge du joueur. De nombreux jeunes sont d'ailleurs initiés chaque année au handball par le biais de l'école KRAFFT : presque tous les élèves de cycle 3 suivent 5 séances d'entraînement dispensés par Catherine entraîneur du club, pour connaître ce jeu collectif. Cette année, dans le cadre des TAP, le SBH permet aux plus jeunes de tester le handball après l'école. Après

avoir appris à jouer, les jeunes ont la possibilité de suivre des stages d'arbitrage pour encadrer ensuite les rencontres.

Du côté des adultes, l'équipe 1 masc a revu ses objectifs à la hausse. En effet, le nouvel entraîneur Jean-Michel BERTRAND; qui est aussi un ancien joueur du club, a remanié l'effectif en intégrant de nouveaux éléments dont 1 Soultzien qui revient au club (Hugo FUCHS), en ajoutant des jeunes du club montés des -18, tout en gardant une ossature créée les années précédentes. Cette nouvelle configuration permettra de jouer les premières places. Plus que jamais, le spectacle sera donc au RDV au gymnase Beltz les samedis soirs. Les infos concernant les matchs sont disponibles sur le site internet du club, bien sûr.

Pour toute information sur le club de handball,

n'hésitez pas à contacter Catherine MAUCIERI au 06 77 25 09 66 ou 0168077@handball-france.eu

Visitez aussi notre site Internet : www.sbh-handball.fr

où vous trouverez toutes les informations nous concernant : école de hand, école d'arbitrage, horaire des entraînements, planning des matchs, repas dansant,

La société Chorale « Harmonie » 1863 de Soultz

Après un premier semestre 2014 bien rempli, la Société Chorale « Harmonie » 1863 de Soultz -au sein du Chœur d'Hommes du Florival- a repris les répétitions dès la rentrée et a démarré la saison le dimanche 14 septembre par un Concert de rentrée, un cadeau aux aînés, à la Maison de retraite «Les Erables» à Guebwiller. Le 24 octobre, un concert «Scènes Alsaciennes» avec l'Harmonie «Orphéon» de Mulhouse, les «Celtic Rieds Pipers», la «Batterie-fanfane de Bruebach au temple Saint-Etienne, place de la Réunion, à Mulhouse, a ravi les participants et les auditeurs. Le 25 octobre a été l'occasion d'animer la Messe des Chasseurs à Lautenbach et le 9 novembre a été donné un concert avec la Chorale Ste Cécile à l'Eglise St-Gilles à Rumersheim-le-haut.

Pour terminer l'année dans l'ambiance de Noël, le concert de l'Avent le dimanche 7 décembre à l'Eglise Saint Blaise à Leimbach sera à ne pas manquer. Les traditionnelles fêtes de Noël sont aussi prévues comme par exemple le dimanche 14 décembre à la salle de gymnastique à Buhl.

Les prévisions de concert pour 2015 vont bon train. Entre autres, le chœur se déplacera à Plobsheim le 15 mars, à Mulhouse le vendredi 12 juin, animera une Messe en l'Abbatiale de Marmoutier le dimanche 14



La Société Chorale «Harmonie» 1863 de Soultz au sein du Chœur d'Hommes du Florival lors du Concert donné à l'Eglise de Soultz en octobre 2013.

juin et préparera le concert du 150ème anniversaire de l'Union Chorale de Buhl en octobre 2015.

Pour assurer ses concerts, La Société Chorale « Harmonie » 1863 de Soultz au sein du Chœur d'Hommes du Florival se prépare et répète tous les jeudis soir à l'Ecole Maternelle de Buhl, juste à côté de l'Eglise. Messieurs, n'hésitez pas à nous rejoindre et soyez les Bienvenus dans ce groupe vocal dynamique où un accueil amical et chaleureux est garanti !

Contact :

**Jean-Paul REINHARD - Tél. 03 89 81 60 78
E.Mail : jean-paul.reinhard@orange.fr**

Gymnastique Volontaire de Soultz

Accessible à tout public, la GV permet de rester en forme toute l'année et d'entretenir un capital santé pour l'avenir. La section soultzienne, qui a plus de dix ans d'existence, tient ses séances à l'école maternelle Belle-Vue, rue Sensbourg, tous les jeudis (20 – 21h) hormis vacances scolaires. Bernard Schermesser, animateur diplômé,

propose des activités diversifiées : renforcement musculaire, travail cardiovasculaire, assouplissement, équilibre, endurance ...

Inscriptions et renseignements sur place, auprès de la présidente Marguerite Decker au 03 89 74 34 26.

Cœurs pour le Monde

L'association Coeurs pour le monde de Soultz est en train d'organiser son REVEILLON DE NOEL DE SOLIDARITE 2014 qui cette année, aura lieu à la MAB de SOULTZ le 24 décembre 2014 .

Ce réveillon est destiné aux personnes souffrant de solitude ou traversant des difficultés sociales et familiales ou vivant dans une profonde précarité financière sans limite d'âge. Bien sûr, les enfants

seront les bienvenus !

L'association s'engage à organiser le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite afin de leur permettre de profiter de ce réveillon.

Mêlant traditions et animations, ce repas promet d'être chaleureux et convivial.

Notre association fait d'ores et déjà appel au bénévolat pour aider à sa préparation (administration, communication, publicité, recherche de sponsors, animations, préparation et service du repas, sécurité, nettoyage).

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour tout contact, appelez le 06 80 13 90 34 ou le 03 89 28 62 90

nos permanences : les mardi, mercredi, jeudi de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 au 4 impasse des Merisiers à SOULTZ



Fitness au cercle St Maurice

La recherche du bien être, la relaxation, la gestion du stress, ce sont 3 thèmes que vous pouvez trouver dans le cours du mercredi matin que vous propose le Cercle Sportif Saint Maurice de 10 h à 11 h au dojo de la MAB de Soultz.

En 1 heure, un programme complet d'exercices basés sur plusieurs concepts :

- Le Qi gong : diminution du stress, amélioration de la santé, de la concentration et de la capacité mentale
- Le Qi gong combiné au Yoga et à la danse : amélioration de la coordination de la mobilité et de la force
- Le Pilates : développe la stabilité des abdominaux (réduit les problèmes de dos) et renforce les muscles du plancher pelvien
- Relâchement du corps avec les principes du Feldenkrais : la recherche de souplesse des articulations, de coordination des mouvements, de mobilité de la cage thoracique et du bassin, de flexibilité de la colonne vertébrale, l'étude des tensions inutiles et de leur influence sur la respiration, la réflexion...



Le Cercle sportif Saint Maurice vous propose d'autres cours dans la semaine :

- Lundi soir 18h15 - 19h30 :
Pilates et Cuisses Abdos Fessiers au gymnase Krafft
- Mardi soir 18h30 - 19h30 :
Renforcement musculaire à la Cotonnière à Merxheim
- Jeudi soir 18h15 - 19h15 :
Zumba au Gymnase Katia Krafft à Soultz
- Jeudi soir 19h15 - 20h15 :
Cuisses abdos fessiers et stretching au Gymnase Krafft à Soultz

Pour plus de renseignements, appelez Véronique au 06 23 08 38 47 ou par mail csmfitness@free.fr

Animations passées

Le 11^e Festival du Livre illustré des 10 et 11 mai 2014



Photo Hugues Hoohs

Cette année le festival se déroula au musée du Bucheneck, cadre magnifique qui prêta ses murs autant à l'exposition «Robert Beltz s'affiche» qu'à la manifestation de la remise des prix.

En la salle Beltz furent exposés 10 tableaux expliquant à l'aide de 4 films et de leur impression les étapes qui jalonnèrent la confection d'une affiche dans les années 1970 ainsi que sous vitrines tous les livres envoyés pour le Prix Robert Beltz et les albums des écoles maternelles participant au prix «Eh bien... illustrez maintenant»

En la salle «Waldner» 24 affiches de 1975 à 1991 donnèrent un aperçu du talent de notre «Illustrateur rhénan». La plupart d'entre elles ponctuent des expositions mises sur pied par Yvonne Beltz, l'épouse de Robert. Ainsi, on apprend que Robert Beltz participa au II^e Salon des Humoristes de 1979, salon instauré par François Holterbach – directeur, à l'époque, de l'agence du journal «L'Alsace» de Guebwiller.

À partir de 14 heures, Francis Hungler – graveur – expliqua aux jeunes de 8 à 10 ans, invités pour la circonstance, à s'initier à l'art de la gravure : comment procéder pour réaliser sur des plaques de polystyrène des dessins à l'envers qui seront par la suite imprimés sur des feuilles de papier.

Cette année des livres nous parvinrent des départements de l'Essonne (1), de la Savoie (3), du Nord (1) de la Saône et Loire (1), de Paris (1), du Maine et Loire (1), des Vosges (1), de la Haute-Garonne (1), du Bas-Rhin (1), du Haut-Rhin (2).

À 16 heures fut décerné le **Prix Robert Beltz 2014** à Madame Hélène BAUMEL d'Orsey pour l'illustration du livre «Et si la neige mourait?»

Cette édition originale, éditée à 28 exemplaires, illustre des poèmes de Jean-Marie de Crozals, via 20 aquarelles d'Hélène Baumel.

Sous les applaudissements de l'assistance Hélène Baumel reçut le Prix Robert Beltz 2014 soit un chèque de 1700€. Elle exprima en termes chaleureux sa reconnaissance et sa joie.

Début janvier fut proposé aux quatre écoles de Soultz de participer au concours «**Eh bien, illustrez maintenant...**» (300€ de prix). Les élèves laissèrent vagabonder leur imagination sur un poème extrait des «Fabulettes de bonne maman» de Jacques Petit. Trois classes des écoles maternelles «Belle-Vue» et «Les Bruyères» participèrent et reçurent chacune un chèque de 100€.

Monsieur le Maire prit la parole, souligna le travail accompli et félicita les organisateurs qui «illustrent magnifiquement ce festival qui est un fleuron dans la promotion de la ville de Soultz»

Et l'on se retrouva pour le verre de l'amitié et les échanges entre artistes et public.

Hugues HOOHS



Denis Meyer, Maire de Soultz, Hélène Baumel, lauréate du Prix Robert Beltz 2014, Hugues Hoohs, Mme Wiederkehr, Mme Lehmann, Mme Probst – institutrices et deux élèves. (Photo J-P Reinprecht)

Fête de la musique

Il y en avait vraiment pour tous les goûts, à la fête de la musique à Soultz ! La ville de Soultz a organisé une fête de la musique bien étoffée avec de nombreux groupes et DJ présents dans les trois artères principales de la ville, la place de l'Eglise et les rues Jean-Jaurès et de Lattre.



14 juillet



Les soultziens sont venus en nombre festoyer le 14 juillet dernier au soir ! La place de la République a brillé de mille feux sous le feu d'artifices lancé sur la musique de James Bond et petits et grands ont fait quelques pas de danse grâce à Steph Band. Avant cela, une centaine de membres associatifs ont participé à la retraite aux flambeaux qui a débuté place du 4 Février, escortée des véhicules des sapeurs-pompiers.

Tour Alsace 2014



Cette année, Sultz a eu le privilège d'applaudir les concurrents du Tour Alsace, à deux reprises. La caravane du Tour Alsace s'était arrêtée vendredi 1er août à Sultz, d'où était donné le départ de la 3ème étape. Le lendemain, samedi 2 août les coureurs étaient repassés plus rapidement, en provenance du Markstein.

Forum Association

L'édition 2014 du forum des associations de Sultz a connu un franc succès. Toute la journée de samedi, le public s'est déplacé à la MAB pour découvrir le savoir-faire et les activités des associations locales, tout en profitant d'une buvette et de la petite restauration proposées par l'OMECAS, et du spectacle des démonstrations en salle, au dojo et en extérieur. Plus d'une vingtaine d'associations présentes avec lesquelles le public a pu partager des démonstrations, avoir des échanges intéressants et assister à une

désincarcération de la part du corps des sapeurs-pompiers de Sultz.



Group'uscul

Pour son 4ème Family Rock, l'association soultzienne Group'uscul a proposé un concert avec le duo Fergessen et le groupe écossais vedette The Silencers. Ambiance enflammée pour le public de la MAB où les locaux de Group'uscul ont assuré des reprises de Dire Straits, Phil Collins et Bruce Springsteen.



Expo Jaures

La Halle aux Blés a accueilli une exposition hommage, pour les 100 ans de la mort de Jean Jaurès, figure majeure du socialisme français. Celle-ci présentait des panneaux dressant son parcours, permettant de découvrir sa vie et la pensée de cet infatigable homme d'action.



Le Centenaire de la Grand Guerre

L'UNC se souvient

C'est le 3 août 1914 que l'Allemagne engage les hostilités avec la France et la Belgique. A partir du 6 août 1914 les troupes françaises déploient une offensive vers le sud de l'Alsace. Elles atteindront par 2 fois Mulhouse, le 8 et 19 août, mais doivent chaque fois se retirer devant les troupes allemandes. A partir de décembre 1914 l'armée française commence à s'intéresser au Hartmannswillerkopf, ce promontoire qui constitue un excellent observatoire sur la plaine d'Alsace et les mouvements de l'ennemi. La vallée de Thann servira de base arrière. De 1914 à 1918 cette montagne ne retrouvera pas la paix. On estime le nombre de morts pour l'ensemble des belligérants entre 20000 et 30000 ; on l'appela la mangeuse d'hommes. C'est l'année 1915 avec l'attaque du 19 au 22 décembre qui fut la plus meurtrière, le 152^e R.I. (Les Diables Rouges) en comptant ses morts et prisonniers, y est quasi anéanti. A partir de 1916 la montagne connaîtra plutôt une guerre de position. Les communes d'Uffholtz, Wattwiller, Berrwiller, Hartmannswiller, Wuenheim de par leur proximité, ont payé un lourd tribut à ces affrontements. A



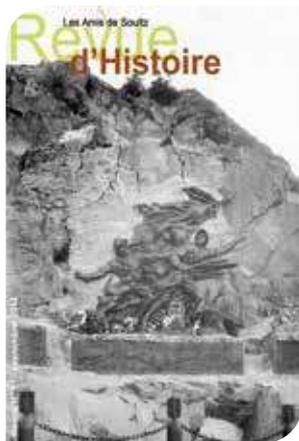
Soultz, la Mairie et de nombreux bâtiments ont été touchés par des obus. L'artillerie française qui avait ses positions au Freundstein, à Herrenfluh, au Molkenrain, au Sudel, au Hartfelsen, au Grand Ballon, avait ces cibles dans son champ de tir. Si cent ans après nous commémorons encore ces années terribles ce n'est pas pour glorifier ces faits de guerre, mais pour se rappeler et ne plus tomber dans ces erreurs qui ont fait le malheur de toute une génération.

Léon BAYER, secrétaire de l'U.N.C.

Revue d'histoire par les Amis de Soultz

Afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur jeune existence pour leurs chères patries, la France et l'Allemagne, les «Amis de Soultz» ont réalisé une revue.

Dès le déclenchement de la guerre, l'un des enjeux majeurs du commandement français était la reconquête de l'Alsace-Lorraine. L'un des buts était de «frapper un coup formidable dans l'opinion publique en regagnant d'emblée les fameuses «provinces perdues». C'est dans ce contexte offensif qu'aurait eu lieu la bataille de Soultz. Les Français n'ont cependant pas réussi à libérer l'Alsace. Le général Serret, celui-là même qui rebaptisa Vieil-Armand le Hartmannswillerkopf, y fut mortellement blessé le 29 décembre 1915.



La guerre fut d'une violence inédite. Les belligérants utilisèrent de nouvelles armes industrielles; mitrailleuses, artillerie, lance-flammes et armes chimiques transformaient le champ de bataille en véritable enfer. Les nouvelles techniques permirent aux Allemands d'utiliser l'électricité comme

moyen de défense en avant des premières lignes, notamment sur l'ensemble du front montagneux des Vosges. Les civils n'ont pas échappé à la violence de la guerre. Ils pleuraient la mort de leurs soldats ou attendaient de leurs nouvelles dans l'angoisse. Les pénuries alimentaires et la hausse des prix rendaient la vie quotidienne très difficile. Ceux qui avaient le malheur d'habiter à proximité de la ligne de front furent contraints de quitter leur domicile et de serrer de maigres biens sur des chariots. Ainsi, dès janvier 1916, les communes de Rimbach, Rimbach-Zell et Jungholtz furent vidées de leurs habitants. En revanche, Soultz ne fut jamais évacuée malgré l'ordre d'évacuation totale émis en juin 1917. L'économie est mise au service de la guerre. Les usines du vallon furent reconverties. Au lendemain de cette guerre meurtrière, des monuments aux morts furent érigés pour commémorer le sacrifice des soldats. Le monument des Diables bleus, au sommet du Grand Ballon, «demeure un témoignage privilégié de l'érection généralisée de cénotaphes en France au lendemain du conflit».

Bertrand RISACHER, Président des Amis de Soultz

La revue des Amis de Soultz est disponible au Musée du Bucheneck, auprès du trésorier, Robert Studer, 10 rue du Col Amic 68500 Wuenheim au prix de 15€.
Vous pouvez également la commander sur le site des Amis de Soultz <http://www.amisdesoultz.fr/>



Les Restos du Cœur

Lancés de façon spontanée par Coluche, à la radio, en octobre 1985, les Restos se sont construits et organisés, année après année, dans un esprit de générosité et d'efficacité.

Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, dont le but est «d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies». Si au démarrage, le premier objectif était l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leur action à l'Aide à la personne et à l'insertion.

Les Restos c'est quoi ?

Des associations comme celle-ci, il en existe actuellement 117, à travers 96 départements. Elles constituent un vaste réseau complété par de nombreuses ramifications locales (2028 Centres) coordonnées par une association nationale qui siège à Paris. Elle fonctionne avec une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration, un bureau et un Président.

Qui fait quoi ?

L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier les départements :

Elle assure l'approvisionnement des Centres d'Activités avec des denrées qui proviennent de deux sources :

- Dons en nature de l'Union Européenne pour certains produits (viandes, produits laitiers, huile, farine...)
- Achats en gros auprès des fournisseurs.

Les denrées récupérées sont ensuite acheminées vers les lieux de stockage départementaux.

Quelles actions ?

La Distribution alimentaire

A qui ?

On donne à ceux qui en ont le plus besoin. Pour recevoir une aide alimentaire, il faut s'inscrire et justifier de l'insuffisance de ses ressources par rapport à un barème établi chaque année par l'Association nationale. L'inscription est un moment difficile et important qui nécessite un accueil chaleureux et une grande écoute afin d'identifier toutes les difficultés rencontrées par la personne accueillie.

Sous quelle forme ?

Chaque personne accueillie a droit à une certaine quantité de nourriture, établie en fonction du nombre de personnes au foyer. Une dotation hebdomadaire, calculée en points, lui permet de préparer, chaque jour, un repas complet et équilibré.

Chaque repas comprend :

- Une portion de protides (viande, poisson, œufs, conserves, plats préparés)
- Une portion d'accompagnement (légumes frais, légumes en conserve, pâtes, riz)
- Une portion de laitage (fromage, yaourt)
- Une portion de dessert (fruits, gâteaux secs, crèmes)

Que ce soit dans un Centre de distribution, une salle à manger ou au cul d'un camion, la démarche des Restos est la même : Accueillir, écouter, informer et soutenir, c'est-à-dire accompagner avec chaleur, convivialité et simplicité. L'aide alimentaire est le premier moyen de tisser des liens. Et tisser des liens est le premier moyen de combattre l'exclusion.

Alice HIFF,
responsable des Resto du Cœur de Soultz, et son équipe

Quête contre le Cancer

Monsieur le Maire a remis un chèque d'un montant de 16 655,29€ au docteur Bruno Audhuy, président du Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le cancer. Ce geste symbolique s'est déroulé dans la salle des

séances de l'hôtel de ville de Soultz, en présence de Nicole Weishaupt, vice-présidente de la Ligue et présidente de la commission de secours, de Sylviane Rotolo, adjointe au maire en charge du social.

Photo L'Alsace GSH



Soultz à l'heure du Carnaval



L'OMECAS proposera son bal déguisé samedi 14 mars 2015 à la MAB avec élection de la Reine. Si vous voulez représenter notre ville, que vous avez entre 16 et 25 ans et que vous souhaitez vivre des instants magiques : prenez contact avec Sabine 0673099178 et rejoignez l'orchestre CHALLENGER pour notre carnaval 2015. Défilé de chars dont celui de la reine et de guggamusiks dimanche 15 mars dans les rues de Soultz.

Soirée saint Patrick

Samedi 28 mars 2015: soirée saint Patrick avec le groupe Quatr'elles (Irlandais / Celtic) en 1^{re} partie et Bézéd'h (Rock Celtic Festif) en 2^e partie. A 20h30 à la MAB. Entrée: 12 euros

**Réservations au 0616418560
à partir du 15 janvier 2015
Renseignements sur acap-dp.fr**

Festival Lames en Scène par Lames d'Antan les 11 et 12 avril

L'association Lames d'en Temps proposera à nouveau le Festival Lames en Scène. Encore plus grande que la dernière édition, qui a attiré plus de 2000 personnes, l'édition 2015 accueillera la participation de chevaliers avec leurs montures caparaçonnées, des lévriers montrant leurs capacités de course, ainsi qu'un concours de troupes d'escrime que le public pourra applaudir sur la place du marché. Chevaliers ou mousquetaires, brigands ou pirates et même mauvais garçons, les troupes d'escrimes de spectacle assureront l'animation pendant tout le week-end. Les



11 et 12 avril 2015, Soultz vivra à l'heure du combat scénarisé et de la cascade. Et naturellement le grand marché médiéval permettra de plonger dans l'univers du moyen-âge.

Marché Bienvenue à la Ferme

Chaque 1^{er} samedi du mois de 15h à 18h la Cave du Vieil Armand vous invite à faire votre marché autrement, loin de toute agitation, en compagnie d'agriculteurs adhérents du réseau Bienvenue à la ferme. Ce Marché à la Ferme est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les agriculteurs du réseau; de découvrir leur passion et déguster leurs produits. Vins, fromages, produits laitiers, charcuteries, œufs, volailles, pâtes, pains et gâteaux, pommes, huiles et vinaigres, noix

et noisettes, jus de fruits, produits de la ruche, escargots cuisinés...

Vous y trouverez tous les produits nécessaires pour faire de bons repas en famille ou entre amis...

**Cave du Vieil Armand
1 Route de Cernay - 68360 SOULTZ-WUENHEIM
Tél. 03 89 76 73 75 - Fax. 03 89 76 70 75
www.cavevieilarmand.com**



Grands âges

Anniversaire



Juliette Marie DIPPERT épouse LINTZENTRITT, 100 ans

Baptême républicain

Dans notre République, liberté de conscience et liberté d'esprit, définies par la loi, nous donnent des droits: le droit de choisir, par exemple, la nature et la forme des cérémonies qui ponctuent notre vie.

De tous temps, les hommes ont voulu, solennellement, célébrer la venue parmi eux d'un enfant par une cérémonie d'accueil. Les familles qui souhaitent marquer cette bienvenue par une cérémonie civile de «parrainage / baptême républicain» peuvent se signaler en mairie pour connaître les modalités.

Le parrainage civil remonte à l'époque de la séparation de l'Église et de l'État, c'est à dire à la Révolution Française. Il a été institué par le décret du 20 prairial an II, le 8 juin 1794. Aujourd'hui il est apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux.



Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'il prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.



**Pour plus d'informations,
contacter le service Etat-Civil
au 03 89 62 25 48**

Noces

M. DOS SANTOS Francisco
et Mme SOARES DOS SANTOS Esperança
mariés le 02/02/1964 à MOZELOS FEIRA

M. MARTIN Xavier Albert
et Mme KEMPF MARTIN Geneviève
mariés le 28/02/1964 à SOULTZ

M. RAUSCHER Albert
et Mme SCHENK RAUSCHER Marguerite
mariés le 21/03/1964 à METZ

M. MAUPIN Bruno
et Mme VASSEUR MAUPIN Jacqueline
mariés le 21/03/1964 à HARBONNIERES (80)

M. TSCHANN Paul
Mme PICCINELLI TSCHANN Danielle
mariés le 10/04/1964 à SOULTZ

M. LUTHERER Jean-Pierre
et Mme NESTELHUT LUTHERER Suzanne
mariés le 29/04/1964 à SOULTZ

M. BECKER Robert
et Mme BEST BECKER Léonie
mariés le 22/05/1964 à SOULTZ

M. SCHWENDENMANN Jean-Paul
et Mme HEID SCHWENDENMANN Marthe
mariés le 29/05/1964 à MULHOUSE

M. ARICO Filippo
et Mme SIMONETTA ARICO Elsa
mariés le 12/06/1964 à SOULTZ

M. COLOMBO Michele
et Mme RANELLUCCI COLOMBO Carolina
mariés le 25/06/1964 à BONEFRO (Italie)

Noces d'Or

M. DA ROCHA Henrique
et Mme DOS SANTOS DA ROCHA Julia
04/07/1964 à MOZELOS FEIRA

M. WUNDERLICH Paul
et Mme HESSE WUNDERLICH Marie-Rose
mariés le 06/07/1964 à SOULTZ

M. GSTALTER Jean-Paul
et Mme MEYER GSTALTER Agnès
mariés le 17/07/1964 à SOULTZ

M. PONTA Lucien
et Mme COLICCHIO PONTA Letizia
mariés le 31/07/1964 à BOLLWILLER

M. JAEGGE Bernard
et Mme TRIPONEL JAEGGE Betti
mariés le 07/08/1964 à SOULTZ

M. MANARA Jean-Pierre
et Mme JAEGGY MANARA Monique
mariés le 12/09/1964 à SOULTZ

M. HOLSTEIN Jean-Louis
et Mme WALCH HOLSTEIN Suzanne
mariés le 23/10/1964 à GUEBWILLER

M. COLLIN Louis
et Mme SPERISSEN COLLIN Roswitha
mariés le 31/10/1964 à FRIBOURG EN BRISGAU

M. RICHERT Albert
et Mme BASS RICHERT Marguerite
mariés le 19/12/1964 à STRASBOURG

Noces de Diamant

M. HAAS René
et Mme GLAENTZLIN HAAS Alice
13/02/1954 à HARTMANNSWILLER

M. ALAFACI Domenico
et Mme MAISANO ALAFACI Francesca
02/05/1954 à BIANCO (Italie)

M. GRENTZINGER Alfred
et Mme ZIEGLER GRENTZINGER Suzanne
28/05/1954 à GUEBWILLER

Noces de Palissandre

M. TURK Léon Michel et Mme WERLE TURK Marie-Thérèse 15/07/1949 à SOULTZ

*Les couples fêtant leurs noces
invités par la Municipalité le 27 septembre
au restaurant Bellevue.*



Bébés de l'année

Lucas Thomas, né le 24 mai 2014
fils de Jacques PHILIPPS
et de Maria-Magdalena MAGUREANU

Younes, né le 19 juin 2014
fils de Brahim REMLI et de Sabrina SEGHIRI

Léna, née le 02 juillet 2014
fille de Caroline NIBLING

Cassandra Patricia Sylvia, née le 03 juillet 2014
fille de Jimmy PEREIRA et de Christine HUEBER

Denny et Benjy, nés le 16 juillet 2014
fils de Grégory AIMETTI et de Astrid COLOMBAIN

Xiyu, née le 03 août 2014
fille de Jean JANIN et de Sijie DUAN

Timéo Claude Jean-Pierre, né le 12 août 2014
fils de Jérôme ORY et de Audrey TRIMBORN

Celene, née le 14 août 2014
fille de Eddy ROCHETTE et de Audrey DAROS

Johann Pierre, né le 14 août 2014
fils de Maxime LIEB et de Mélanie KLEIN

Léna Elodie Laure, née le 20 août 2014
fille de François WEINZAEPFLEN et de Aurore WERLINGS

Lorenzo Antonio Francesco, né le 27 août 2014
fils de Antonio ZENNA et de Anaïs GULLY

Louis, né le 03 septembre 2014
fils de Franck BERTHAUX et de Aurélie SCHLIER

Elise Victoria, née le 08 septembre 2014
fille de Gilbert DI MAURO et de Halina SAUKO

Donika, née le 30 septembre 2014
fille de Ludovik BERISHA et de Marija GJUGJA

Ils se sont dit OUI

Gilles SCHMIDT et Ruethairat THETNOK,
mariés le 03 juillet 2014

Lionel GSTALTER et Christelle CHRIST,
mariés le 12 juillet 2014

Eric JEAN-LOUIS et Yolaine CILIS,
mariés le 26 juillet 2014

Fisnel BOISROND et Viviane EYFRIED,
mariés le 08 août 2014

Samuel KNAUS et Alexandra ANCEL,
mariés le 08 août 2014

Patrick BRONGNIART et Raphaelle LAUCHER,
mariés le 16 août 2014

Billel EL HARRAMI et Yuki IIGAI,
mariés le 20 août 2014

Christophe STAUB et Caroline BONNEL,
mariés le 30 août 2014

Maël MURGANTE et Jennifer DONAT,
mariés le 13 septembre 2014

Boris DELVAS et Léa VONTHRON,
mariés le 20 septembre 2014

Frédéric SIFFER et Virginie NEUNLIST,
mariés le 20 septembre 2014

Jean-Paul HORNY et Sviatlana YASKAVETZ,
mariés le 23 septembre 2014

Adem KAYA et Ismihan CEVIK,
mariés le 27 septembre 2014

Leonid BERISHA et Marte NUE,
mariés le 04 octobre 2014

Ils nous ont quittés

Mariette FUCHS Vve. FELLMANN,
décédée le 01 juillet 2014

Marguerite HAEGER Vve. SCHMUCK,
décédée le 02 juillet 2014

Jean Pierre SCHOEPF, décédé le 05 juillet 2014

Hilda SPRENGER Vve. DZIEDZIC,
décédée le 11 juillet 2014

Marie Aurélie KAISER Eps. KIPPELEN,
décédée le 12 juillet 2014

Marie PIRUTA Vve. BEST, décédée le 15 juillet 2014

Maria FAHR Vve. GÜNTHER, décédée le 15 juillet 2014

Carol CHRISTEN, décédée le 17 juillet 2014

Yvonne EHRHARDT Eps. NASS,
décédée le 28 juillet 2014

Alain GUILBERT, décédé le 04 août 2014

Marie Jeanne MEYER, décédée le 11 août 2014

Alice FALLER Eps. FISCH, décédée le 14 août 2014

Joseph TRABER, décédé le 17 août 2014

Marcel GABLE, décédé le 30 août 2014

Domenico FARINELLI, décédé le 01 septembre 2014

Siegfried BALAZS, décédé le 06 septembre 2014

René MARCHAL, décédé le 10 septembre 2014

Marie FUSS Vve. VEUTIN, décédée le 14 septembre 2014

Marie Madeleine ALGAYER Vve. SCHLIENGER, décédée le 15 septembre 2014

André VOGEL, décédé le 16 septembre 2014

M'Hamed EL BOUMAKHLOUFI,
décédé le 26 septembre 2014

René WENTZEL, décédé le 06 octobre 2014

Heinz MILITZER, décédé le 08 octobre 2014

Simone AGUSTI, décédée le 10 octobre 2014

Simone GILG Vve. DUCHAINE,
décédée le 13 octobre 2014

Etienne KELLER, décédé le 15 octobre 2014

Anne Marie WIRTH Vve. HASSENFORDER,
décédée le 23 octobre 2014

Il y a des faits qui agacent, des opinions qui dérangent, des comportements qui font hurler, mais qui interpellent. Nouvelle municipalité, méthode d'un autre temps ? L'art d'avancer en reculant ?

Entêtement du Maire = angoisse des Gymnastes ?

M. Le Maire, par manque de confiance a effectué un coup d'éclat, en triturant la première version de la convention de mise à disposition de la salle spécialisée. Alors que le 28 novembre 2013 il l' avait voté sans aucune remarque! Plusieurs articles ont été modifiés et notamment celui de la durée, la passant de 15 ans à 2 ans. Consternés par cette "**méthode d'un autre temps**" et estimant qu'il était impossible à des sportifs de travailler dans la sérénité, ce volte face, nous a fait réagir lors du conseil municipal. Malheureusement notre proposition de faire marche arrière a été **REFUSEE**. Mr le Président de la Vosgienne, pugnace, a réussi à la porter à 7 ans. Se défendant de l'assaut, M. Le Maire lui impose de signer d'abord celle de 2 ans, pour attendre que la convention modifiée à 7 ans soit votée au prochain conseil municipal. Ne voulant pas «vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué», le comité a tout naturellement **REFUSÉ** cette proposition indécente. **Nos enfants attendent ...!!**

Centre ville, souillé

Malgré le coup d'éclat du lustrage des pavés du centre ville, mégots, papiers, canettes et déjections canines..., reviennent et envahissent généreusement la ville durant les WE. Ostentatoirement l'herbe s'invite dans certains caniveaux et entre les pavés! Le nettoyage est quotidien certes, mais les moyens n'y sont pas: manque de machines et d'astreintes les WE.



*Antoine SETTE, Anne OGER,
Laurent COLLIN, Doris KECH*

Soultz autrement jetz

Chères Soultziennes et chers Soultziens,

En ces temps mouvementés où les Politiques de tous bords avancent puis reculent, se contredisent pour finalement nous engager dans des voies contraires au bon sens, qu'en est-il à Soultz ? Selon ses propos, M. le Maire s'est désengagé auprès de la CCRG, afin d'être plus disponible pour la ville: conception louable ! Claironnant à tout vent, être sans étiquette, il occupe pourtant la deuxième position de la liste socialiste du Haut-Rhin pour les sénatoriales! En brave un petit soldat, il a arpenté bourgs et villages pour distiller la bonne parole du gouvernement, ô combien aux abois! La disponibilité, là, il l'a trouvée !... Heureusement, il n'a pas été élu. Homme de dialogue ? C'est confirmé, entre autre, avec "l'affaire de la Vosgienne"; après plus de 150 années de bénévolat, d'investissement et de saine gestion, pour le plus grand bonheur des gymnastes de tous âges, voilà qu'à l'aube de l'occupation de la salle spécialisée tant attendue, par manque de confiance et de maîtrise du dossier, il a amèrement échaudé le comité! Sous notre pression, il a accepté de revoir la copie! A l'avenir nous espérons plus de concertation et d'ouverture. Nous restons mobilisés. Savourez bien vos Fêtes de Fin d'Année.

*Francis ZUG, Béatrice BOCH,
Roland ZINDERSTEIN*

SoultzAvenir

Respect des autres, authenticité et transparence sont autant de valeurs que j'ai défendues lors de la dernière campagne. Par devoir d'intégrité, j'ai donc été obligée de me séparer de notre candidate, et cela pour continuer à représenter ceux qui soutiennent toujours notre projet.

Je reste et resterai à votre écoute pour agir pour notre Ville.

Joyeuses fêtes et bonne année 2015 !

Sandrine D'ANGELO

Unis pour notre ville, nous sommes actifs dans le Conseil Municipal, voir la presse. Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous faisons forts d'amener vos remarques et questionnements devant la municipalité. Les sujets de la campagne sont d'actualité : bruit, déchets, économie, stationnement, endettement de la commune, la vosgienne. Afin de ne pas tomber dans le travers de quelques uns qui décident arbitrairement.

06 74 58 72 62, soultz2014@orange.fr

Marion WAGNER

DECEMBRE 2014

29/30 nov. et 6/7 déc.	Spectacle «Le Frelu ou la Zizanie de Noël» à la MAB, l'ACAP& DP
6, 7, 13 et 14	Marché de Noël, à la Halle aux Blés et place de la République, par la Ville de Sultz
20	Concert de Noël avec le quartett de Saint Petersburg. Eglise St Maurice. Amis de l'Orgue Silbermann
24	Réveillon de Noël pour tous. A la MAB, par Cœurs pour le Monde

JANVIER 2015

6	Don du sang, à la Halle aux Blés. Par l'Etablissement Français du Sang
11	Concert Musique au Cœur. A la MAB, par la Musique de la Ville
17 et 18	Forum des Arts Martiaux. A la MAB, par les Arts Martiaux
28	Soirée alsacienne, à la Halle aux Blés, par le Conseil de Fabrique
31	Soirée années 80. A la MAB, par le Cercle St Maurice
31 déc. et 24 janv.	Distribution de sacs de tri et biodéchets. A la Halle aux Blés, par la C.C.R.G.
31 janv. et 1 ^{er} fev.	Exposition «Sultz en 1939-1945». Halle aux Blés, par l'U.N.C.
31 janv. et 1 ^{er} fev.	Tournoi de Tennis - 11 ans garçons

FEVRIER 2015

4	Commémoration de la Libération de Sultz. Monument aux Morts, par la Ville de Sultz
7	Concert en commémoration du 4 Février 1945. A la MAB, par la Ville de Sultz
du 4 au 8	Exposition «Sultz en 1939-1945». Halle aux Blés, par l'U.N.C.
15	Loto. A la MAB, par les Restos du Cœur de Sultz
Du 21 fév. au 9 mars	Tournoi de Tennis Open hiver hommes

MARS 2015

5	Don du sang, à la Halle aux Blés. Par l'Etablissement Français du Sang
8	Salon Ours et Poupées. A la MAB, par la Nef des Sultz
14	Bal de Carnaval avec élection de la reine. A la MAB, par l'OMECAS
15	Cavalcade avec chars et guggamusik. Centre ville, par l'OMECAS
28	Soirée de la St Patrick. A la MAB, par l'ACAP&DP

AVRIL 2015

5 et 6	Marche populaire par les Sapeurs-Pompiers
11	Repas dansant Italien à la MAB, par le S.B. Handball
11 et 12	Festival Lames en Scène. A la Halle aux Blés et Place de la République Lames d'Antan
25 et 26	Bourse aux vêtements. A la MAB, par le Vélo Club Sultzia
25 et 26	Exposition des Peintres Amateurs. A la Halle aux Blés, par l'OMECAS

MAI 2015

1 ^{er} , 2 et 3	Exposition des Peintres Amateurs. A la Halle aux Blés, par l'OMECAS
3	Bourse photo. A la MAB, par La Focale
8	Commémoration de l'Armistice 1945. Monument aux Morts, par la Ville de Sultz
17	Marché aux puces organisé par le F.C. Sultz au stade du Ballon
24 et 25	Marché de la Pentecôte. A la MAB, par Arts et Traditions Populaires

JUIN 2015

13	Braderie St Maurice
Du 13 au 29	Tournois de Tennis Open été hommes et femmes
20	Fête de la Musique



Coordonnées de la mairie

Place de la République
F-68360 SOULTZ
Tél. : 03 89 62 25 40
Fax : 03 89 83 06 63
E-mail : mairie@soultz68.fr
www.ville-soultz.fr

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi: de 8h00 à 12h00

Lors du précédent Bulletin Municipal, nous vous avons sollicités quant à la pertinence, la forme, le contenu de cette édition. En voici les résultats :

12 questionnaires renvoyés.

Sa forme:

Le format plaît mais il est proposé d'utiliser du papier plus fin et recyclé. La périodicité est adaptée, sauf pour un tiers des intéressés qui la souhaiterait plus élevée.

A 80% le nombre de pages est adapté et un tiers est prêt à le recevoir par mail.

Son contenu:

Plusieurs idées intéressantes ont été émises pour de nouvelles rubriques (que faire au cas où, résultats sportifs des associations, bilan des gendarmes, nouveaux commerces).

Une rubrique d'expression citoyenne sous forme de tribune libre est vivement souhaitée.

La rubrique en langue alsacienne est souhaitée par une moitié.

Propositions de nom du bulletin:

Sucré, salé, Soultzé
Ca coule de Soultz
Babbaschlager Tsunga
Dr Babbaschlacker

Nous vous remercions pour l'intérêt accordé à ce questionnaire. Toutes ces propositions nous permettront d'établir la nouvelle édition, certaines idées seront retenues. Le comité de rédaction

